

## L'espionnage industriel prend une ampleur insoupçonnée

LAURIER CLOUTIER

L'espionnage industriel prend depuis peu une ampleur inégale, même dans les PME, selon plusieurs spécialistes de l'industrie.

« Depuis la fin de la guerre froide, La France et les États-Unis consacrent une grosse part de leur budget de renseignement à l'espionnage industriel », affirme Gerald Tousignant, président de la firme de « contre-espionnage industriel » DEEGT Inc. Il fait de la détection d'appareils clandestins, surtout dans les compagnies, en Ontario, au Québec, dans les Maritimes et en Nouvelle-Angleterre. « J'ai un bon concurrent à Vancouver. »

« Air France, dit-il, espionnait des gens d'affaires nord-américains à bord, des publications l'ont écrit. » À l'inverse, durant la campagne présidentielle, un ministre français a dénoncé l'espionnage des États-Unis, mais l'affaire fut rapidement étouffée.

Ici, « des compagnies pharmaceutiques, chimiques, de l'informatique et de la haute-technologie se protégeaient très peu avant ». Le président travaille maintenant avec des enquêteurs privés — comme Chartrand Laframboise, Investigation DL, McCleary & Ass et Investigation RK — les corps policiers et les agences gouvernementales.

Le SCRS dans le contre-espionnage

M. Tousignant souligne que « le Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS) développe aussi une expertise en contre-espionnage industriel et rencontre des compagnies-cibles. Plusieurs sous-traitants canadiens ne voient pas encore l'impact de la sécurité sur leurs emplois, affaires et contrats. Des concurrents les espionnent ainsi plus facilement pour découvrir des secrets de production de leurs clients américains. Des chasseurs de têtes organisent des entrevues-bidon avec trois ou quatre vice-présidents, se disant sous-payés, leur font miroiter de gros salaires dans le nouveau poste et les cuisinent ».

La firme DEEGT voit ses af-

aires augmenter « de 15 à 25 p. cent par année. Ça reprend depuis deux ans. En six mois en 95, j'ai fait autant qu'en 94 », indique Gerald Tousignant.

Stéphane Auger, du consultant CSP, travaille pour la sécurité d'aéroports en Thaïlande, Amérique du Sud et Toronto de même que pour des complexes miniers et industriels au Pérou. Il a fait partie de l'équipe de conception des systèmes du gratte-ciel 1000 de La Gauchetière.

Prolifération de filatures

« L'espionnage industriel augmente beaucoup dans certains secteurs. Avant, on n'en voyait pas dans les PME. Il y a une pro-

lifération d'agences de filature. CSP reste la seule à jumeler l'ingénierie et la gestion de la sécurité. De gros contrats vont être accordés bientôt, à l'international mais aussi au Canada », affirme le vice-président de Montréal. Discretion. Le problème : trouver les spécialistes.

Le président Benoit Daigneault d'Alco cite aussi « les contrats en jeu » pour expliquer sa discrétion. Se disant « le seul au Québec », il assure la sécurité d'édifices, locaux et de l'étranger, à partir de Montréal, avec de l'équipement sophistiqué, à 90 p. cent américain. Il qualifie le marché d'embryonnaire ici, par rapport aux États-Unis. On lui offre d'alléchantes subventions pour qu'il déménage aux

États-Unis. Là-bas, on ne lésine pas sur les budgets de sécurité comme ici. Dans la protection résidentielle, on trouve beaucoup de concurrence mais dans les contrats de 50 000 \$ à un million, les mêmes 10 à 12 firmes reviennent toujours, comme ADT, Honeywell, Friscobay et Chubb. « Alco conçoit des logiciens, simples et conviviaux, que peuvent opérer les gardiens, facilement. »

Benoit Grenier voit aussi l'industrie grandir car il vient tout juste de lancer le magazine bimensuel Haute Protection, une première au Québec, après l'américain Security Management et Canadian Security, avec des annonceurs comme Pinkerton et Albacor.

## OPA de Cambior sur Ressources Audrey

RUDY LE COURS

Cambior entend lancer d'ici le premier septembre une offre publique d'achat (OPA) pour toutes les actions ordinaires de Ressources Audrey qui ne sont pas encore entre ses mains.

Cambior offre de payer 1,40 \$ en espèces chaque action de Ressources Audrey. L'entreprise propose aussi au porteur, s'il le préfère, un règlement en actions ordinaires de Cambior selon un ratio d'échange qu'elle fixera au moment du lancement de l'offre.

Vendredi à la fermeture des marchés, l'action de Ressources Audrey cotait 1,20 \$ et celle de Cambior 17,50 \$. Le prix offert par Cambior représente donc une prime de 16,6 p. cent par rapport au cours actuel. Notons que ce titre relativement peu transigé a fluctué dans une fourchette de 0,93—1,53 \$ au cours des 52 dernières semaines.

Cambior détient déjà 34,12 millions d'actions d'Audrey, soit un bloc correspondant à 75,03 p. cent des titres en circulation. C'est donc dire que l'OPA porte sur quelque 11,25 millions d'actions d'Audrey.

Le conseil d'administration de Audrey doit se réunir mercredi pour étudier l'offre et faire une recommandation à ses actionnaires. Compte tenu du poids de Cambior dans l'entreprise, le sens de la recommandation ne fait aucun doute. Toutefois, Cambior a quand même retenu les services de Coopers & Lybrand / Laliberté Lanctot pour préparer une évaluation indépendante des actions ordinaires de Audrey.

Le bénéfice net d'Audrey au premier trimestre s'est établi à 1,4 million, soit 3 cents par action. Les résultats du semestre seront dévoilés mercredi, à l'issue de la réunion du conseil.

Pour la réussite de l'OPA, la société minière pose notamment pour condition que 90 p. cent des actions en circulation d'Audrey — incluant celles émises résultant de l'exercice d'options d'achat d'actions ordinaires de Audrey — soient valablement déposés.

Un tel pourcentage est en effet le minimum requis pour permettre à l'initiateur d'une OPA de forcer le dépôt des actions qu'il lui manque afin de fermer le capital d'une société.

Cambior désire procéder ainsi de manière à « assurer l'intégration parfaite des activités de Audrey » aux siennes, précise-t-elle dans un communiqué. La société ajoute que la transaction pourrait permettre aux actionnaires de Audrey de se départir d'un titre peu transigé, donc peu sujet à s'apprécier.

Il va sans dire que l'OPA doit aussi satisfaire les conditions usuelles en cette matière notamment l'approbation des autorités compétentes.

Cambior s'engage, si l'OPA est complétée, à poursuivre l'exploitation commerciale de la mine Bouchard-Hébert, le joyau de l'actif de Audrey.

Cambior est la société aurifère la plus importante du Québec. Incorporée depuis 1973, elle a vraiment acquis de l'envergure en 1986 par suite de la privatisation par le gouvernement de Robert Bourassa des actifs aurifères de la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec.

Aujourd'hui, la société a des activités d'exploitation et d'exploration notamment au Canada, aux États-Unis et en Guyane. Son capital-action est largement dissimulé. Au 31 décembre 1994, la caisse de dépôt et placement du Québec détenait plus de 1,68 million d'actions de l'entreprise en plus d'avoir conclu avec elle une convention d'actionnaires.

### A LIRE

USA :  
le PIB croît,  
l'emploi ne suit pas  
page C 2

L'État chinois brade  
ses voitures  
de luxe  
page C 2

L'oeuf, la poule  
et le consommateur  
montréalais  
page C 3

Transactions  
des initiés  
page C 3

### CETTE SEMAINE

Lundi

Les marchés financiers canadiens autres que la Bourse de Montréal sont fermés aujourd'hui, en raison de ce qui est platelement appelé le Civic Day. Il s'agit du congé férié chômé le premier lundi d'août et qui fait pendant à la Fête nationale des Québécois, le 24 juin. Les Anglo-Québécois surnomment d'ailleurs avec humour le Civic Day, ROC Day, c'est-à-dire le Rest-of-Canada Day.

Mardi

Retour à la normale des marchés canadiens alors que la Banque du Canada fixera à 13 h 30 son taux directeur. Il s'établit présentement à 7,02 p. cent après trois hausses d'affilée qui lui ont ajouté 44 points centésimaux. Une nouvelle hausse exercerait passablement des pressions sur le taux préférentiel des banques. En revanche, notons que le dollar canadien s'est bien comporté la semaine dernière avec un gain de 47 centimes pour se fixer en clôture vendredi à 73,64 cents d'équivalence avec le billet vert. Cette performance du huard donne un peu de marge de manoeuvre à la banque centrale.

Il n'y a pas que dans certains campings le long de la 20 ou à Val David qu'on prépare la Noël en plein été. L'industrie de la bijouterie s'y adonne aussi à fond de train car le décompte indique qu'il ne reste plus que 140 jours avant la Nativité et son cortège de neige, de bottes, de gros sel et de sirops contre la toux. Elle donne aujourd'hui en conférence de presse un aperçu de son apport à l'économie.

Judi

Environnement Canada tente aujourd'hui de renflouer l'épave du Irving Whale, qui repose dans le golfe Saint-Laurent non loin des Îles-de-la-Madeleine. Si la manoeuvre contestée échouait et que se répandaient les BPC contenus dans les cales, qui assumerait les coûts d'un tel dégât à l'environnement, la Irving ou les contributeurs ?

Samedi

Début d'une vente de voitures d'occasion de particulier à particulier sous la surveillance de la Sûreté du Québec pour s'assurer qu'il n'y ait pas recel. Chaque année au Québec environ 600 000 immatriculations changent de mains.

Rudy LE COURS

Automobile

## SUZUKI ESTEEM



La silhouette de la nouvelle Esteem de Suzuki n'innove pas sur le plan du design automobile, mais ses lignes sont sobres et plaisantes.

## La plus étoffée des Suzuki

DENIS DUQUET  
collaboration spéciale

Depuis que Suzuki distribue ses voitures au Canada, on a assisté à une évolution lente, mais tout de même régulière, tant sur le plan du raffinement mécanique et esthétique que des dimensions.

En effet, de la minuscule Forza à la Esteem, il est facile de constater toute une progression. De plus, même si Suzuki est associée à General Motors pour produire les modèles Swift, Firefly, Metro, Tracker et Sidekick, Suzuki s'est toujours réservé certaines exclusivités.

Ainsi, pour 1996, la Sidekick Sport, plus puissante et dotée d'une voie plus large, est une exclusivité Suzuki. Il en est de même pour la Esteem, en vente depuis quelques semaines et qui est une version plus puissante et plus spacieuse que les berlines Geo Metro et Pontiac Firefly. En fait, avec cette voiture, le manufacturier japonais s'attaque au marché des Toyota Tercel, Honda Civic et autres.

Curieusement, devant un tel défi, Suzuki Canada a préféré dévoiler son nouveau modèle en catimini. Tandis que General Motors a lancé ses nouvelles Geo Metro et Pontiac Firefly avec éclat, c'est presque par la petite porte que les Swift et Esteem 96 sont arrivées sur le marché. Cette approche est quand même assez inusitée, d'autant plus que le communiqué de presse publié par la compagnie ne cesse d'insister sur les faits

d'armes de Suzuki sur le marché automobile de par le monde et son importance dans le secteur des petites voitures. Il nous semble que son arrivée dans la catégorie des sous-compactes en Amérique aurait pu être

mieux soulignée. Cela saute aux yeux, l'Esteem est nettement plus imposante que la Swift quatre portes qu'elle remplace. Alors que la version précédente était une mini, cette dernière est une authentique sous-

compacte. À ce titre, elle se démarque des Geo Metro et Pontiac Firefly dans leur version quatre portes. Quant à la Swift deux portes, elle a les mêmes dimensions que ses semblables de Chevrolet et Pontiac.

Comparée à la berline Geo Metro, la « grosse » Esteem possède un empattement de 248 cm par rapport aux 236 cm de la Metro. Quant à la longueur, cette nouvelle Suzuki est à peine plus longue, possédant un mince avantage de 2,5 cm sur sa rivale. Toutefois, elle est plus large de 8 cm. Curieusement, sa hauteur est légèrement inférieure. Malgré tout, ces dimensions lui permettent d'offrir une meilleure habitabilité surtout en raison de son empattement plus long qui offre plus d'espace à l'arrière. Naturellement, une caisse plus large est un net avantage au chapitre du confort.

Ces dimensions plus généreuses permettent à cette nouvelle Suzuki de surpasser la Toyota Tercel dans toutes les dimensions, mais elle doit s'incliner à ce chapitre devant la Honda Civic berline. Bref, la Esteem possède le gabarit nécessaire pour être vraiment comparée aux autres sous-compactes.

La silhouette de cette nouvelle venue ne bouleverse rien en matière de design. Certains vont souligner qu'elle ressemble à la Tercel, d'autres à la BMW Série 3. Si ces comparaisons sont flatteuses, la réalité l'est moins. La Esteem manque un peu trop de mordant dans ses lignes et sa silhouette est relativement banale. Malgré tout, son allure est plaisante

SUITE À LA PAGE C 2

### Fiche technique

Marque: Suzuki	Modèle: Esteem
<b>Carrosserie</b>	Style: berline Empattement: 248 cm Longueur: 419,5 cm Largeur: 167 cm Hauteur: 137 cm Poids: 1 415 kg
<b>Groupe propulseur</b>	Traction
<b>Moteur</b>	Type: 4 cylindres en ligne Cylindrée: 1,6 litre Puissance: 98 ch à 6 000 tr/min Alimentation: injection
<b>Transmission</b>	Type: manuelle Nombre de rapports: 5
<b>Suspension</b>	Avant: indépendante Arrière: indépendante
<b>Freins</b>	Avant: disques Arrière: tambours
<b>Direction</b>	Type: à crémaillère
<b>Divers</b>	Pneus: P175/R13 Capacité de carburant: 48 litres
<b>Performances</b>	Accélérations: 0-100 km/h: 12,6 s Vitesse maximale: 180 km/h Consommation moyenne: 8,1 litres/100 km

### Côté pratique

- Nombre de places : 5 (voir texte)
- Volume du coffre: 12 pi<sup>3</sup>
- Sac gonflable: conducteur et passager
- Direction assistée: oui, assistance variable
- Garantie: 3 ans/60 000 km
- Fiabilité: nouveau modèle
- Prix: 14 995 \$ (GLX)/16 995 \$ (GLX ABS)

### En résumé

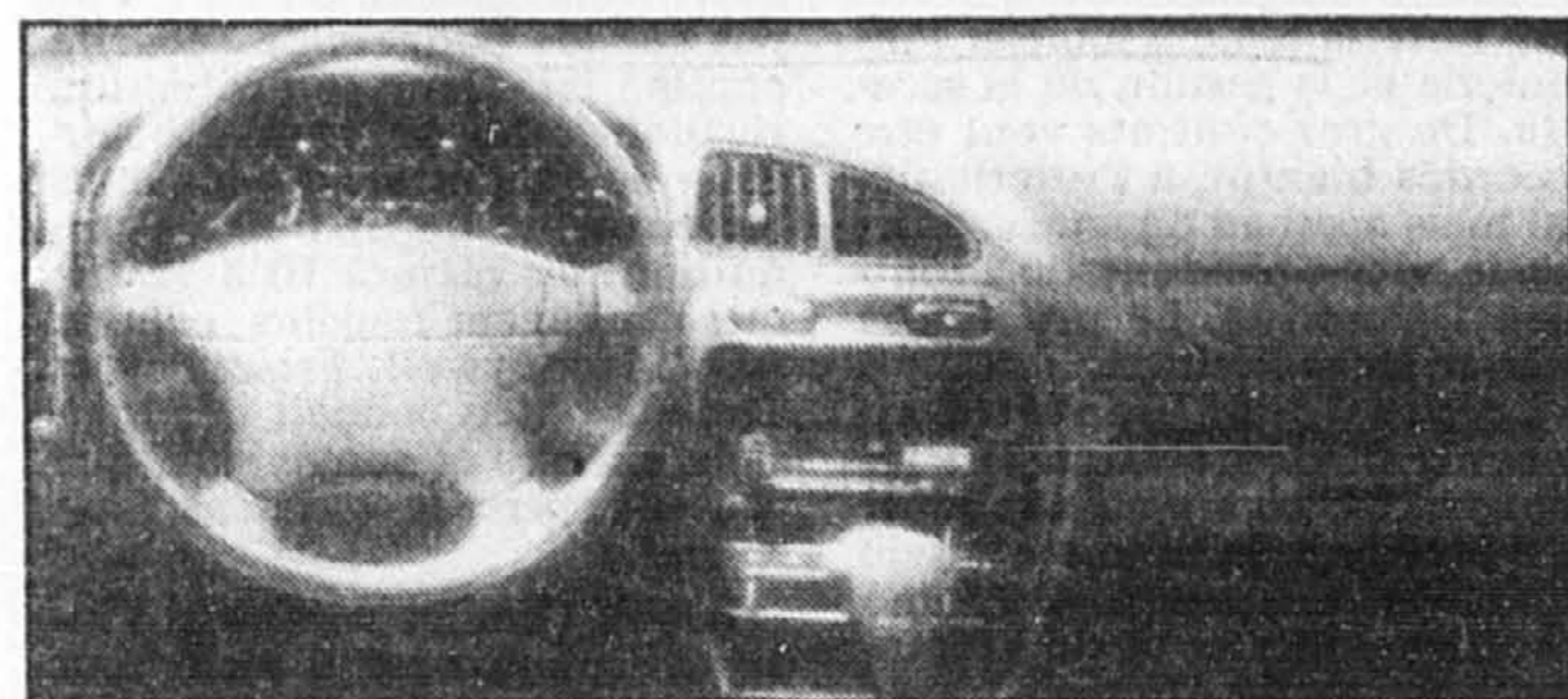
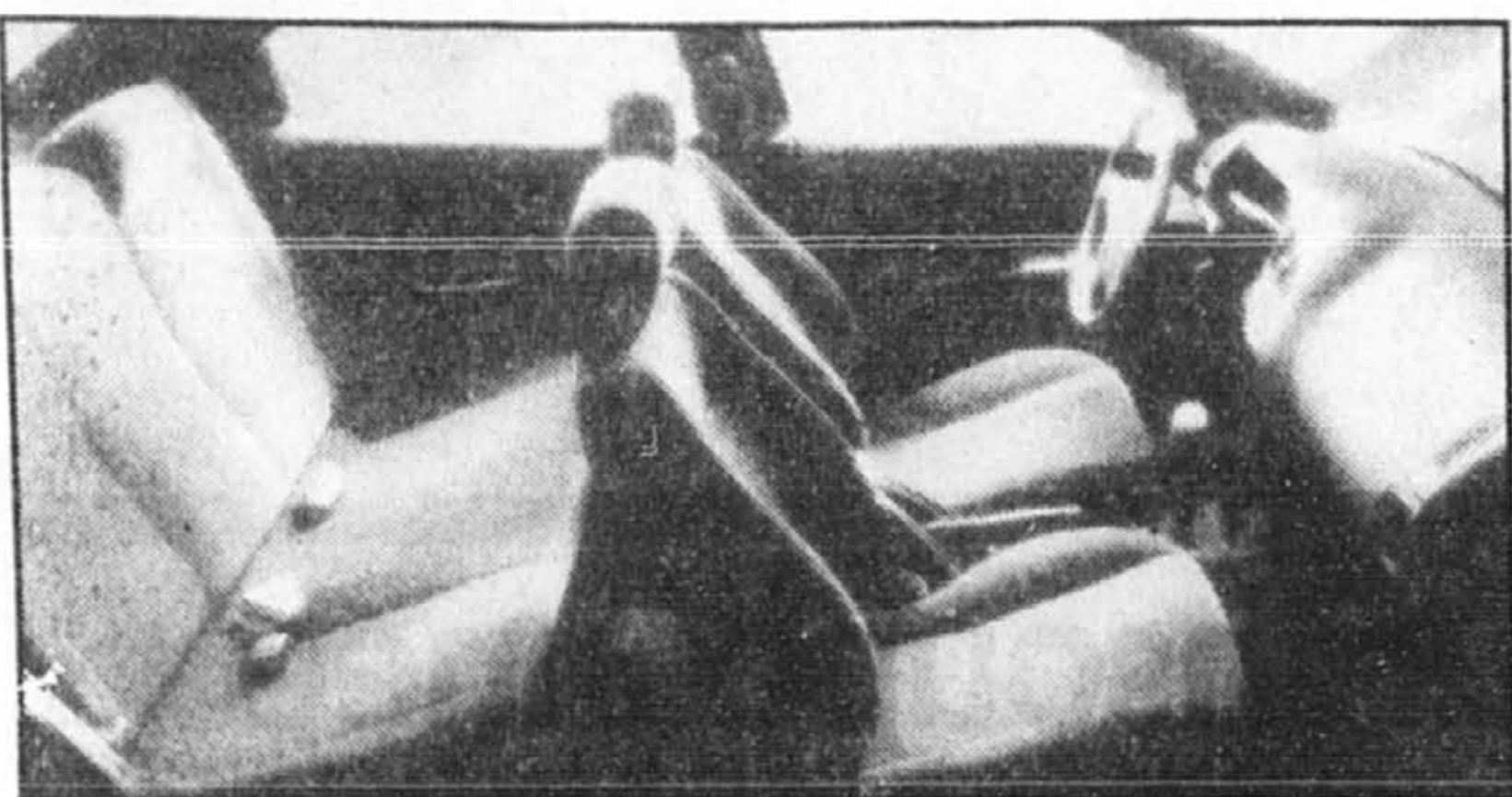
- Cotes: Médiocre / Moyen / Bon / Très bon / Excellent
- Moteur: bon
  - Freinage: bon
  - Tenue de route: bon
  - Confort: bon
  - Finition: bon

### Qualités

- Agréable de conduite
- Moteur robuste
- Bonne position de conduite
- Silhouette agréable
- Coffre spacieux

### Défauts

- Sensible au vent latéral
- Direction moyennement précise
- Prix corsé
- Boîte automatique brusque
- Porte-gobelet fragile



Le tableau de bord est élégant, bien dégagé et facile de consultation. Toutefois, le porte-gobelet est d'une fragilité spectaculaire.

## La Suzuki Esteem : qualité sûre et... prix à l'avenant

SUITE DE LA PAGE C 1

et devrait supporter assez bien le passage des années.

**Un équipement relevé**  
L'allure de l'habitacle est élégante et équilibrée mais son design se contente de suivre les règles établies pour cette catégorie. Le tableau de bord possède les ronds voulus pour respecter les canons esthétiques présentement en vigueur. Sur la version de base, les instruments sont adéquats tandis que sur le modèle GLX, notre voiture d'essai, un tachymètre vient s'ajouter aux autres éléments logés dans une nacelle ovale de consultation facile. Quant aux commandes de la climatisation et de la radio, elles sont placées dans une console centrale verticale surmontée de deux buses de ventilation.

Compte tenu de sa catégorie, la Esteem propose un niveau d'équipement standard élevé comprenant, entre autres, deux coussins gonflables de sécurité, un siège arrière à dossier qui se rabat, un bloc central, une mo-

quette plutôt luxueuse et plusieurs autres accessoires standard qui ne sont pas nécessairement offerts en équipement de base sur plusieurs concurrentes de cette catégorie. Soulignons au passage que la finition de notre voiture d'essai était dans les normes. Toutefois, la texture du plastique de l'habitacle ainsi que de certaines commandes du tableau de bord faisait un peu bon marché.

### Un moteur plus puissant

Il est normal que la Esteem propose un moteur plus puissant que la Swift deux portes puisqu'elle est plus lourde et sa capacité de charge, plus grande. Ses dimensions permettent d'accueillir aisément quatre adultes. La compagnie souligne qu'il s'agit d'une cinq places, mais il faudrait pour cela que les occupants soient plutôt petits.

Ce moteur est donc un quatre cylindres 1,6 litres à simple arbre à cames en tête et 16 soupapes produisant 98 chevaux à 6000 tr/min. Il est associé, en équipement standard, à une boîte manuelle à cinq vitesses, tandis que l'automatique à trois vitesses est offerte en supplément.

Sur le plan mécanique, cette berline respecte les données techniques de ses concurrentes avec une suspension indépendante aux quatre roues faisant appel à des jambes de force McPherson. Des barres stabilisatrices avant permettent de contrôler le roulis en virage. Les freins sont de type disques/tambours tandis que l'ABS est standard sur le modèle GLX ABS. Enfin, seules des roues de 13 pouces sont offertes, que ce soit en version GL ou GLX.

### Un bon équilibre

Notre modèle d'essai était doté d'une boîte manuelle et s'est révélé plutôt agréable à conduire. Le moteur aime les régimes élevés et la conception de la boîte et la course du levier facilitaient les choses. Ce quatre cylindres peut s'avérer parfois bruyant, mais son grognement laisse espérer une bonne solidité. Durant notre semaine d'essai, nous nous sommes amusés à tirer toute la puissance de ce moteur en augmentant le régime et en jouant avec le levier de vitesses. La suspension est assez efficace pour cela, tandis que les dimensions de la voiture permettent de se faufiler facilement dans la circulation. Bref, c'est la sous-compacte qu'on aime pousser et qui offre une conduite amusante.

Plus luxueuse et spacieuse que l'ancienne berline Swift, la Esteem est moins sensible au vent latéral, mais elle n'est quand même pas totalement à l'abri d'une tenue de cap plus légère et d'un certain louvoiement. De plus, la direction pourrait gagner en précision. Mais cela est vite oublié lorsqu'on s'amuse avec la combinaison levier de vitesses/moteur.

Bref, le comportement d'ensemble de la Esteem ne comporte aucun élément vraiment négatif. Sa tenue de route est dans la moyenne, mais son moteur qui ne rechigne pas à la tâche ajoute au plaisir de conduire. Enfin, la position de conduite est bonne et le support latéral des sièges avant ne prête pas flanc à la critique.

### Un prix crucial

Mais le prix de la Esteem laisse à désirer. La version standard est relativement compétitive à ce chapitre, avec un prix de détail suggéré de 12 495 \$. Mais si l'on compare prix et dimensions de la voiture, le prix respectif des versions GLX et GLX ABS, 14 995 \$ et 16 995 \$, risque d'indisposer. Surtout si l'on ajoute quelques accessoires ou quelques gadgets.

La qualité générale de la voiture peut-être justifier ces prix, mais ils demeurent quand même élevés pour la catégorie, même si plusieurs sous-compacts coûtent davantage.

## Air connu : PIB en croissance mais moins d'emplois créés que prévu

Un rythme de croissance supportable, estime la Maison-Blanche

Reuter  
WASHINGTON

■ L'économie américaine devrait encore se renforcer au cours du trimestre en cours, en dépit de l'augmentation un peu moins forte que prévu du nombre de créations d'emplois le mois dernier, estiment les économistes de la Maison-Blanche.

La progression du nombre d'heures de travail et des salaires milite en faveur d'une croissance raisonnable des revenus, souligne le président des conseillers économiques, Joseph Stiglitz.

« Ceci devrait se trouver à la base d'une augmentation du PIB (produit intérieur brut) attendue pour le troisième trimestre », déclare-t-il.

Le nombre de créations d'emplois a at-

teint 55 000 en juillet contre 250 000 le mois précédent.

Tout en conseillant de ne pas prêter une trop grande attention à cette statistique mensuelle, le conseiller note que le département du Travail a mené son enquête au cours d'une semaine où les demandes d'indemnité chômage ont été anormalement élevées. Elles ont diminué depuis lors.

Joseph Stiglitz pense que les États-Unis se trouvent dans une période où la progression de l'emploi est plus faible qu'au cours des deux dernières années, l'économie revenant à un rythme de croissance plus supportable.

Pour lui, il est préférable d'attendre des hausses de 100 000 à 200 000 du nombre de créations d'emplois, la moitié basse de cette fourchette étant la plus souhaitable, plutôt que de 200 000 à 300 000.

Cette évolution correspondrait à une augmentation de 1,1 p. cent par an des offres d'emploi et à une croissance économique moyenne de l'ordre de 2,5 p. cent par an, conforme au potentiel.

Le président des conseillers économiques ne voit aucune raison de craindre une nouvelle dégradation dans le secteur industriel, en notant que les ajustements de stocks sont maintenant terminés.

En perdant 85 000 emplois, le secteur industriel a été particulièrement faible, ce qui ne s'était plus produit depuis trois ans et demi.

Le taux de chômage a progressé à 5,7 p. cent, contre 5,6 p. cent en juin, mais les économistes estiment qu'il peut se maintenir sous les 6 p. cent sans alimenter l'inflation.

## Le fondateur de la BCCI est mort à Karachi

Agence France-Presse  
KARACHI

■ Le Pakistanais Agha Hasan Abidi, fondateur et ancien président de la Banque of Credit and Commerce International (BCCI), mise en liquidation en 1991 pour fraudes à grande échelle, est mort samedi à Karachi à l'âge de 72 ans des suites d'une longue maladie, a indiqué l'agence officielle pakistanaise APP.

Agha Hasan Abidi, qui avait pris sa retraite en octobre 1990, un an avant la débacle de la BCCI, vivait dans la plus grande discrétion dans le quartier résidentiel de Clifton à Karachi avec sa femme, une ancienne employée des Pakistan International Airlines et sa fille.

Il avait été admis il y a un mois à l'hôpital Aga Khan de Karachi, à la suite de sérieuses complications de son état de santé.

En 1993, les Émirats arabes unis avaient demandé à Interpol son arrestation pour mauvaise gestion, détournements de fonds et pratiques frauduleuses, mais le gouvernement pakistanaise avait opposé une fin de non recevoir à cette requête en alléguant l'absence de traité d'extradition entre les deux pays.

En juin 1994, la cour criminelle d'Abou Dhabi avait condamné Abidi à huit ans de prison par contumace alors que 12 de ses anciens collègues avaient été condamnés à des peines de trois à 14 ans de prison.

Abidi avait été, outre son fondateur, un actionnaire important de la BCCI et son

premier président. Il était non seulement membre du conseil d'administration de la sulfureuse banque mais aussi directeur du holding de la BCCI SA.

Présente dans près de 70 pays et détenant des avoirs de plus de 20 milliards de dollars, la BCCI, après sa liquidation, avait laissé un passif de 10 milliards de dollars et 250 000 créanciers à travers le monde, parmi lesquels la famille princière d'Abou Dhabi, qui détenait 77,4 p. cent de son capital.

Né à Lucknow, en Inde, diplômé en littérature anglaise de l'université de Lucknow, Abidi avait commencé sa carrière comme simple employé de la banque Habib, grimant les échelons, avant d'en devenir le responsable commercial. En 1959, il avait fondé la United Bank Limited, dont il était devenu le premier président, avant que cet établissement, l'un des principaux du système bancaire pakistanais, soit nationalisé.

Au Pakistan, Abidi jouissait généralement d'une image plutôt honorable contrastant avec l'opprobre dont il était l'objet à l'étranger. Des journaux rappellent dimanche que « le banquier légendaire » était aussi un philanthrope dont la vie est parsemée d'actes de bienfaisance. *The Muslim* (indépendant) indique qu'Abidi avait même aidé à plusieurs reprises le gouvernement à traverser des passes financières difficiles ce qui pourrait expliquer, selon ce journal, les réticences d'Islamabad à l'extrader.

## Washington demande à l'Afrique du Sud de ne pas stocker du pétrole iranien

Quinze millions de barils sont en cause

Agence France-Presse  
WASHINGTON

■ Les États-Unis ont demandé ce week-end à l'Afrique du Sud de ne pas mettre en œuvre l'accord qu'elle a conclu avec Téhéran pour le stockage de 15 millions de barils de pétrole iranien, faisant valoir que l'Iran ne doit pas pouvoir bénéficier des revenus de l'or noir aussi longtemps qu'il soutient le terrorisme international.

Le porte-parole du département d'État, M. David Johnson, a déclaré que cette décision était malencontreuse et que Washington estimait qu'il n'était pas opportun de fournir des ressources financières supplémentaires à l'Iran, alors que son gouvernement soutient le terrorisme et cherche à se doter d'armes de destruction massive.

Même si l'embargo décrété par les États-Unis envers l'Iran ne s'applique qu'aux ressortissants et aux compagnies américaines, Washington fait pression sur les autres pays pour le faire appliquer.

Les relations des États-Unis avec l'Afrique du Sud traversent actuellement une

phase délicate, notamment à propos des lois sur la défense de la propriété intellectuelle.

Washington a placé dernièrement ce pays en observation en raison de ce que le département d'État qualifie de « problèmes sérieux » dans ce domaine, certaines sociétés protestant contre le fait que des compagnies sud-africaines utilisent des marques américaines bien connues en violation des accords internationaux.

Le mois dernier, le ministre sud-africain des Mines et de l'Énergie, M. Roelf Piek Botha, avait souligné que l'embargo américain sur le commerce avec l'Iran ne s'applique qu'aux compagnies américaines et que plusieurs pays européens continuent d'avoir des relations commerciales avec l'Iran. Les relations de Pretoria avec Washington ne devraient pas souffrir de l'accord sur le stockage de 15 millions de barils de pétrole iranien dans des installations situées sur la côte ouest de l'Afrique du Sud, avait-il estimé.

## L'ACA se réjouit d'un projet visant à accélérer le contrôle douanier

OTTAWA

■ Grâce au programme CANPASS, les voyageurs auront dorénavant droit à un service accéléré et amélioré de la part des douaniers canadiens, constate l'Association canadienne des automobilistes (ACA).

Le programme CANPASS est un programme pour les voyageurs fréquents qui permet aux personnes prédéfinies de traverser la frontière sans faire la file pour parler à un douanier. Le programme CANPASS est une version nationale du programme PACE déjà en vigueur à deux postes frontaliers en Colombie-Britannique. Des versions différentes de CANPASS sont

prévues pour l'arrivée dans les aéroports et aux postes frontaliers.

« L'ACA a exercé des pressions sur le gouvernement pour qu'il facilite l'entrée au Canada pour ceux qui doivent le faire fréquemment, a déclaré le président de l'Association, Brian Hunt. Nous sommes heureux de voir que le gouvernement met en œuvre nos recommandations. La seule amélioration que nous aimerions proposer est de réduire la duplication pour les voyageurs qui veulent obtenir un laissez-passer pour les postes frontaliers et les aéroports. »

L'ACA a travaillé sans relâche pour permettre aux Canadiens de voyager sans soucis et sans problèmes partout en Amérique

du Nord. Au début de 1995, l'ACA et l'American Automobile Association (AAA) ont uni leurs efforts pour contrecarrer un projet américain visant l'imposition de droits d'entrée pour les Canadiens.

L'ACA fournit aussi à ses 3,7 millions de membres des guides de la route, des cartes, des guides de camping, des chèques de voyage sans frais, des itinéraires personnalisés Triptik, des cautions en cas d'infractions au code de la route aux États-Unis, des rabais sur les hôtels et sur la location de voitures chez Hertz, ainsi qu'un service routier d'urgence complet partout au Canada et aux États-Unis. L'ACA regroupe tous les clubs automobiles provinciaux et régionaux du Canada.

## L'effet récession frappe les voitures anciennes

DENIS DUQUET

■ Les vendeurs de voitures neuves ne sont pas les seuls à ressentir les effets de la récession. Voilà que la morosité des acheteurs atteint également les ventes de voitures anciennes.

Eu égard aux voitures anciennes, ce sont les ventes à l'encan qui permettent de tater le pouls du marché. Depuis au moins trois ans, non seulement les prix ont baissé, mais le nombre de voitures vendues a décliné. Même dans des réunions très achalandées

aux États-Unis, il est souvent arrivé dernièrement que de véritables « aubaines » soient ignorées des acheteurs.

Au Québec, cette situation s'est vérifiée lors du « Granby International », la plus importante manifestation de voitures anciennes au Québec. Lors de la dernière présentation de cet événement à la fin de juillet, tout près d'une cinquantaine de voitures, toutes intéressantes, ont été présentées à la vente à l'encan et presque toutes ont été bouclées, malgré leur prix d'aubaine dans certains cas.

Cette situation témoigne du ralentisse-

ment du marché automobile à tous les niveaux. Non seulement les gens ont moins d'argent, mais ceux qui ont les moyens de s'offrir la voiture de leur rêve préfèrent attendre. Dans le secteur de voitures d'époque, la situation n'est pas dramatique, les propriétaires se contentant de conserver leur voiture.

Quant aux amateurs plus fortunés de voitures anciennes, ils pourront certainement réaliser de véritables aubaines qu'ils pourront ultérieurement vendre à profit quand le marché se rétablira.

## Pékin brade ses voitures de luxe

Agence France-Presse  
PÉKIN

■ La première vente aux enchères de voitures de luxe ayant appartenu à des hauts responsables politiques chinois a attiré une centaine de nouveaux riches dimanche à Pékin.

Dix véhicules de grandes marques allemandes et japonaises, réquisitionnés par le gouvernement dans le cadre de la lutte anti-corruption et de la campagne pour l'assainissement des finances publiques, étaient proposés sur l'esplanade de la bibliothèque municipale, dans le nord-ouest de la capitale.

Tous ces véhicules d'occasion ont trouvé preneurs pour des prix tournant le plus souvent autour de 200 000 yuans (25 000 dollars), sous la supervision des autorités municipales.

Le gouvernement chinois a émis cette année une circulaire pour limiter le nombre de véhicules de luxe dans les organes politiques.

Nombreux étaient les curieux dimanche qui se demandaient si certains des véhicules proposés avaient appartenu à l'ex-secrétaire du parti communiste de Pékin, Chen Xitong, limogé en avril pour corruption, ou à l'ancien vice-maire, Wang Baosen, qui s'était suicidé quelques jours plus tôt après avoir été accusé de malversations économiques.

Mais la vedette de cette vente a sans conteste été un entrepreneur privé pékinois qui a payé sa Mercedes en billets de banque sortis de sa mallette.

Une autre vente aux enchères du même genre, plus luxueuse, devrait être organisée prochainement.

## Investissements à l'étranger

Reuter  
PÉKIN

■ Les investissements de la Chine à l'étranger ont totalisé 5,32 milliards \$ à la fin juin, a annoncé samedi le Securities Daily.

Au premier semestre, 97 entreprises chinoises ont été autorisées à installer des représentations à l'étranger, ce qui porte leur nombre total à 4739.

Par ailleurs, les bénéfices nets réalisés par les banques étrangères en Chine se sont accrus de 120 pour cent durant cette période pour atteindre 79,8 millions \$, pour des actifs de 14,5 milliards \$.

Enfin le nombre des entreprises privées répertoriées en Chine atteignait 432 200 à la fin de 1994, pour des capitaux de 144,8 milliards \$.

SOCIÉTÉ ASBESTOS LIMITÉE  
AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE

La Société Asbestos Limitée (la "Société") donne avis par les présentes aux détenteurs d'actions de la Société que les administrateurs ont fixé la clôture des registres le 14 août 1995 comme date de référence, aux fins de déterminer les actionnaires de la Société habiles à recevoir avis de l'assemblée annuelle de la Société qui sera tenue à l'Hôtel Québec, 3115, avenue des Hôtels, Sainte-Foy, Québec, le 22 septembre 1995 à 16 h 00 de l'après-midi (heure avancée de l'Est).

Chantal Roberge  
Secrétaire  
Theftford Mines (Québec)

CLASSEURS USAGÉS  
REMIS À NEUF

2, 3, 4 OU 5 TIROIRS  
AUSSI CHAISES,  
BUREAUX, BUFFETS,  
BIBLIOTHÈQUES.

4465, rue Poirier  
St-Laurent  
331-3165

SNC-LAVALIN  
Avis de dividende

Le conseil d'administration de la société Groupe SNC-Lavalin inc. a déclaré un dividende trimestriel de dix cents (0,10 \$) l'action quant aux actions à droit de vote subalterne de catégorie A en cours et aux actions de catégorie B en cours de la société, payable le 31 août 1995 aux actionnaires inscrits aux registres de la société à la fermeture des bureaux le 17 août 1995.

Par ordre du conseil d'administration  
Y. Laverdière  
Secrétaire

Montréal (Québec)  
Le 3 août 1995

Groupe SNC-LAVALIN inc.

# Des produits avicoles vendus aux Montréalais à des prix coco

Ils payent moins cher pour les oeufs et le poulet entier, mais plus cher pour le suprême et le haut de cuisse

RUDY LE COURS

Les Montréalais sont parmi les Canadiens les plus choyés lorsqu'ils vont au supermarché. Non seulement le panier de provisions y est-il en moyenne moins cher qu'ailleurs au pays comme le montre tous les mois l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada mais en plus, ils payent passablement moins chers que les autres Canadiens oeufs et poulets entiers. En revanche, ils versent une prime beaucoup plus élevée s'ils veulent se procurer un suprême ou un haut de cuisse.

Ce sont là quelques faits saillants de la Revue du marché avicole publiée chaque année par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Au chapitre des oeufs, le prix de la douzaine catégorie « A gros » s'est établi à 1,41 \$ en moyenne l'an dernier. Les Torontois durant la même période devaient verser 1,44 \$ et les Vancouverois 1,59 \$. C'est à Edmonton où la douzaine se vendait au meilleur prix à 1,36 \$ tandis que les pauvres Terre-Neuviens de St. John's devaient déboursier 1,96 \$.

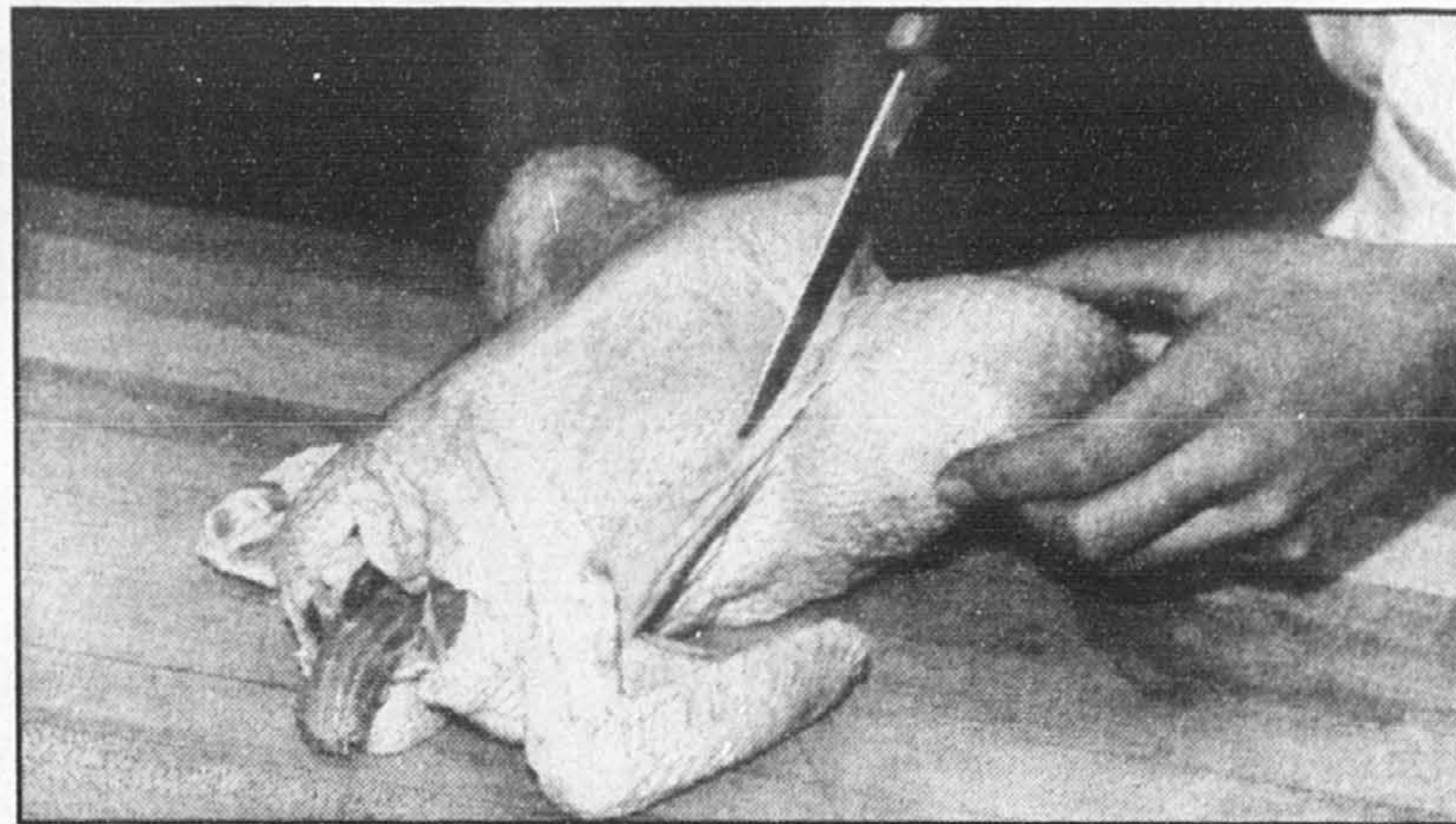
Précisons que le Canadien a consommé en moyenne l'an dernier 14,5 douzaines d'oeufs (174), soit presque un oeuf à tous les deux jours. En 1993, la consommation était du même ordre.

### L'aile, la cuisse...

Le prix du poulet frais catégorie A de moins de kilos s'est établi en moyenne à 3,72 \$ à Montréal, contre par exemple 3,90 \$ à Toronto ou à 3,94 \$ à Winnipeg et à Vancouver. En revanche, le consommateur non attentif pouvait se faire prendre en achetant un spécimen surgelé de la même catégorie. A Mont-



Les Montréalais paient moins cher les oeufs et le poulet entier, mais plus cher pour d'autres parties de la bête.



réal, le prix bondissait à 4,62 \$ le kilo, contre 4,36 \$ à Toronto, 3,92 \$ à Winnipeg et 3,45 \$ seulement à Regina. Le ministère ne fournit aucune explication pour ces écarts de prix.

Autre donnée intéressante, il semble bien que la transformation — tout comme la congélation — de la volaille se répercute dans les prix à Montréal davantage qu'ailleurs au Canada. Ainsi, le suprême de poulet (poitrine sans peau ni os) se vendait au détail 13,21 \$ le kilo en moyenne l'an dernier au Québec contre 12,13 \$ le kilo en Ontario mais 15,54 \$ en Colombie-Britannique.

La poitrine avec os mais sans dos se détaillait 7,66 \$ au Québec contre 6,42 \$ en Ontario mais 10,00 \$ dans la province pacifique. Le pilon quant à lui

se vendait 4,18 \$ le kilo au Québec, 4,11 \$ en Ontario et 5,63 \$ en moyenne en Colombie-Britannique.

### ... ou la farce

Pour le dindon, un produit que le Québec importe en bonne quantité des Prairies, le prix moyen du kilo s'établissait à 3,91 à Montréal l'an dernier avec des variations mensuelles considérables. Ainsi, il grimpa à 4,18 \$ le kilo en septembre alors qu'il dégringolait à 2,97 \$ en décembre, période où l'offre et la demande sont très fortes à cause de la tradition du temps des Fêtes.

À Toronto, le prix moyen de la volaille originaire des Amériques s'établissait à 3,92 \$ avec des variations mensuelles s'établissant dans une fourchette

de 3,31 \$ à 4,15 \$. C'est à Winnipeg et, curieusement, à Charlottetown que le mastodonte de la basse-cour était le meilleur marché.

Outre les prix, la Revue du marché avicole renferme une foule de renseignements sur la production, le commerce et la consommation canadiennes.

Au chapitre de la consommation, précisons que les Canadiens ont consommé l'an dernier en moyenne 30,9 kilos de volaille (poulet, poule, dindon) contre 23,3 kilos de bœuf, 21,8 kilos de porc et 12,6 kilos de fromage. Tous ces chiffres marquent une légère progression par rapport à 1993 sauf celui du fromage dont la consommation per capita est restée stable.

Nord, sud, est, ouest

La production donne lieu à de curieux mouvements de commerce interprovincial. Ainsi, le Québec a vendu 1,22 million de kilos de poulets de moins de 2 kilos à l'Ontario alors qu'il en a acheté l'équivalent de 2,87 millions de kilos.

Pour les poulets de deux kilos et plus, le Québec en a vendu pour plus de 4,12 millions de kilos à sa voisine occidentale alors qu'il ne lui en achetait que pour 238 614 kilos.

C'est l'Ontario qui se classe premier en ce qui a trait aux quantités de volaille exportées hors Canada avec 544 275 kilos, suivies du Manitoba (418 108 kilos) et du Québec (330 901 kilos).

Les États-Unis sont le principal client du Canada avec 573 320 kilos importés principalement du Manitoba (301 055 kilos) et du Québec (165 678 kilos). Viennent ensuite l'Afrique du Sud qui s'approvisionne surtout en Ontario (188 849 kilos sur 228 919), le Japon (144 657 kilos achetés essentiellement en Ontario et au Manitoba) et Cuba qui s'approvisionne presque exclusivement au Québec (122 763 kilos sur 125 596).

Malgré tout, les États-Unis nous vendent beaucoup plus de volailles qu'ils nous en achètent, ce qui est de bien mauvais augure pour les producteurs avec l'entrée en vigueur progressive des nouvelles normes de l'Organisation mondiale du commerce qui mettent fin au régime canadien de la gestion de l'offre qui les protégeait.

Ainsi en 1994, le Canada a importé 9,95 millions de kilos de carcasses de volailles éviscérées. Trois provinces ont écoulé cette marchandise : l'Ontario 8,9 millions de kilos, la Colombie-Britannique 595 504 kilos et le Québec 432 068 kilos.

## Transactions d'initiés

# Le flair d'un initié de Canadian Tire

VALÉRIE BEAUREGARD

■ **L'initié C.T.C. Dealer Holdings** de la Société Canadian Tire a fait l'acquisition sur le marché de trois blocs d'actions ordinaires, pour un total de 10 600 actions, les 19 et 27 juin. Il a payé à chaque fois 15,50 \$ pièce. La semaine dernière, l'action clôturait 16,25 \$. Ce même jour, l'entreprise qui exploite une chaîne de 423 magasins, affichait un bénéfice en hausse à 32 millions (37 cents l'action) pour le deuxième trimestre qui s'est terminé le 1er juillet. Sur papier, le profit pour C.T.C. Dealer est d'environ 8000 \$.

■ **Banque Nationale**: James David Raymond, membre du conseil d'administration, a vendu au cours des deux premières semaines du mois de juin, un total de 161 600 actions de la banque pour lesquelles il a obtenu entre 10,38 \$ et 10,63 \$.

■ **Cominco**: Au cours du mois de juin, David Johnston a levé 47 000 options lui ayant permis d'acheter le même nombre d'actions ordinaires, payées en moyenne 20,61 \$. Ces actions ont toutes été revendues à profit pour un gain total de 103 240 \$.

■ **Corporation Quno**: Gilbert Bélanger a mis la main le 23 juin dernier sur 20 000 actions ordinaires à 15 \$ l'unité, par le biais d'une levée d'options. Le même jour, il revendait sur le marché 19 000 actions, au prix de 25 \$.

■ **Entreprises Repap**: Anthony Dundas s'est départi de 85 200 actions ordinaires le 7 juillet. Prix unitaire obtenu sur le marché : 10,75 \$.

■ **Fleet Aerospace Corporation**: Bruce Gowan a obtenu le 1er juin 400 actions ordinaires à 25 cents pièce en vertu d'un plan. Il en ajoutait 435 autres à son portefeuille le 16 juin, à 23 cents pièce. Entre-temps, le 9 juin, il obtenait en contrepartie de services 1500 actions à 25 cents.

■ **Foresbec**: Albert Lacroix a acheté 800 actions au prix de 1,10 \$ l'unité. C'était le 20 juin.

■ **Groupe DMR**: Un programme d'options a permis à Jacques Martineau d'acquiescer 2000 actions subalternes de catégorie A payées chacune 2,95 \$. Date de la transaction : 4 mai.

■ **Hees International Bancorp**: Timothy Casgrain a levé 51 000 options le 20 juin. Cette transac-

tion lui a permis d'acquiescer le même nombre d'actions ordinaires en ne payant que 5,13 \$. Le 30 juin, il revendait sur le marché 80 000 actions pour lesquelles il obtenait 15 \$ l'action. La veille, son collègue Manfred Walt avait décroché le même prix pour un bloc de 100 000 actions.

■ **Héroux**: Le 28 juin, Réal Bélanger a acheté privément 50 000 actions ordinaires payées 2 \$ pièce.

■ **Industries Avcorp**: Michael Scholz a effectué une série de transactions de vente au cours du mois de juin. Privément, il obtenait 1,80 \$ pour un bloc de 10 000 actions ordinaires et 2 \$ pour un autre de 5000. Sur le marché, il a reçu entre 1,97 \$ et 2,50 \$ pour 31 900 autres actions. Le 22 juin, il en rachetait 5000 au cours de 2,18 \$.

■ **Mines Aurizon**: Ian Stirling Walton a levé 30 000 options le 20 juin lui permettant d'acheter 30 000 actions à 15 cents l'unité. Les 22 et 28 juin il recevait sur le marché 1,30 \$ pour respectivement 5300 et 3000 actions.

■ **Ressources Mincor**: Entre le 15 et le 28 juin, James Arthur Stephenson a vendu, par le biais

de la Can. Mines Inv. Corporation, 47 500 actions ordinaires. Plus bas prix obtenu : 30 cents pièce. Plus haut prix : 39 cents.

■ **Ressources minières Radisson**: En levant 135 000 options, Guy Parent a pu faire l'acquisition du même nombre d'actions ordinaires de catégorie A, du 31 mars au 21 juin. Les actions payées 20 cents et 40 cents l'unité ont pu être revendues sur le marché jusqu'à 51 cents pièce.

■ **Spar Aéropatiale**: L'administrateur James F. Gero a effectué une série d'achats sur les titres de la compagnie en juin. Il a acheté 25 500 actions ordinaires sur le marché, payant entre 9,48 \$US et 9,81 \$US.

■ **Stella-Jones**: Stella Jones International S.A. a fait l'acquisition sur le marché de 50 000 actions ordinaires, au prix de 1,80 \$ l'unité. Date de la transaction : 14 juin.

**NDLR**: Cette chronique hebdomadaire rapporte les transactions, de vente ou d'achat, que des actionnaires privilégiés ont effectuées sur le marché boursier. Les informations proviennent de la Commission des valeurs mobilières du Québec. Font partie des initiés les individus qui occupent une position privilégiée dans les entreprises inscrites en Bourse, soit les dirigeants, les administrateurs, les principaux actionnaires (compagnies incluses), etc.

# Une cour ontarienne approuve l'acquisition par Sprint de la firme Smart Talk Network

Presse Canadienne  
TORONTO

■ L'achat annoncé plus tôt cette semaine par Sprint Canada de son concurrent mal en point Smart Talk Network Inc. (STN) pour la somme de 19 millions \$ a été approuvé par un tribunal ontarien.

Les quelque 180 000 abonnés de STN en Ontario, en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec « seront transférés aux régimes appropriés de service interurbain à tarifs réduits de Sprint Canada », a fait savoir la compagnie. Ces abonnés restent cependant libres de demander à être branchés à un autre réseau.

Actuellement, Sprint compte 27 000 clients d'affaires et 225 000 clients résidentiels au Canada.

Cette acquisition place la filiale de Call-Net Enterprises Inc. solidement en deuxième position dans le marché alternatif des appels interurbains.

Unitel Communications conserve la première place dans ce marché malgré les difficultés financières qui l'assaillent. Unitel doit en effet quelque 700 millions \$ à ses créanciers et les rumeurs vont bon train sur son éventuelle acquisition par Sprint.

Le président et chef de la direction de Sprint, M. David Parkes s'est jusqu'à maintenant contenté de dire que Call-Net examinera « toutes les acquisitions possibles ».

Sprint opère 15 bureaux régionaux à travers le pays et emploie plus de 900 personnes.

# Le marché commun sud-américain négocie avec son ancêtre européen

Agence France-Presse  
ASUNCION

■ Le 8<sup>e</sup> sommet du Mercosur, le « Marché commun du sud » de l'Amérique latine (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay), a mandaté samedi à Asuncion son Groupe du Marché Commun (GMC), un comité exécutif technique, pour « négocier une forme d'association avec l'Union européenne (UE) pour une coopération économique et commerciale ».

Le GMC a également reçu mandat de préparer « la libération des échanges commerciaux entre les deux régions » (le Mercosur et l'UE).

La décision a été prise par les présidents argentin Carlos Me-

nem, brésilien Fernando Henrique Cardoso, paraguayen Juan Carlos Wasmosy et uruguayen Julio Maria Sanguinetti, à la fin du sommet qui se tenait samedi à Asuncion.

Les négociations débuteront, selon la proposition de l'UE, à Bruxelles le 14 septembre et se poursuivront à Montevideo le 29 du même mois, mais aussi, si nécessaire en octobre et novembre. La signature des accords définitifs devrait intervenir au cours de la réunion du Conseil européen, en décembre prochain à Madrid.

Existant officiellement depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, le Mercosur représente un marché de 197 millions de consommateurs.

## Le service

# InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu... Le quotidien le plus écouté!

**NOUVEAU**  
Abonnés de Bell Mobilité composez sans frais \* Bref

Service rapide GRATUIT\* accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone à clavier.

Pour entendre le contenu de ces différentes rubriques, composez le 875-2355. Puis, au son de la voix, composez le code à trois chiffres correspondant à la rubrique choisie. Pour sortir rapidement de l'une de ces rubriques, faites le 33 puis, au son de la voix, appuyez sur le 9. Vous pourrez alors choisir une autre rubrique.

\* Dans la zone d'appel locale seulement.

- **Nouvelles en bref**
  - La Une: ..... 110
  - Nouvelles locales: ..... 120
  - Nouvelles sportives: ..... 130
  - Nouvelles économiques: ..... 140
  - Nouvelles nationales et internationales: ..... 150
  - Arts et spectacles: ..... 160
  - En primeur: ..... 170
- **Éditoriaux** ..... 210
- **Question du jour** ..... 220
- **Info-Affaires™ Bell**
  - En relâche pour la saison estivale, cette rubrique reprendra dès septembre.
- **Questions d'affaires Réponses d'affaires**
  - 5 choix de chroniques disponibles: .. 410
- **Résultats de la loterie**
  - 6 / 49: ..... 411
  - Lotto Super 7: ..... 412
  - Sélect 42: ..... 413
  - Banco: ..... 414
  - La Quotidienne: ..... 415
- **Bulletins météorologiques d'Environnement Canada**
  - Région de Montréal: ..... 421
  - Prévisions à long terme (Montréal): 422
  - Estrie, Québec, Laurentides ..... 423
  - Villes canadiennes: ..... 424
  - Villes américaines: ..... 425
  - Plaisanciers (Montréal): ..... 426
- **Produits et services de Bell** .. 520
- **Services de La Presse**
  - Service des abonnements: ..... 610
  - Annonces classées: ..... 620
  - Publicité: ..... 630
  - Rédaction: ..... 640
  - Information sur les concours: ..... 650
  - Renseignements généraux: ..... 660
- **INFO-ARTS Bell**
  - À surveiller cette semaine: ..... 710
  - Danse: ..... 720
  - Musique et art lyrique: ..... 730
  - Théâtre: ..... 740
  - Variétés et humour: ..... 750
  - Expositions et musées: ..... 760
  - Service personnalisé (accès direct) .. 770
- **Le Golf avec Carlo Blanchard**
  - Conseil de la semaine: ..... 811
  - Positions de base: ..... 812
  - Élan de golf: ..... 813
  - Coups de départ: ..... 814
  - Coups d'approche: ..... 815
  - Entraînement: ..... 816
  - Commentaires et suggestions: ..... 817

## PROMOTION GOLF 1995

AUCUN COMPTANT

295\$\* / mois  
36 mois

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS!  
\* Paiement avec prêt-achat, Banque Royale, taxes en sus.



**AUTO STOLZ** 13 255, Sherbrooke E. 642-6242

## SUR LA ROUTE DES VRAIES ÉCONOMIES!



LOUEZ L'INCROYABLE GOLF «CL» 95

229\$\* par mois

- INCLUANT: Syst. alarme anti-démarrage
- marquage anti-vol
- groupe verrouillage
- essuie-glace arrière
- et beaucoup plus

PLUS DE 80 GOLF EN STOCK  
POUR LIVRAISON IMMÉDIATE. GRAND CHOIX DE COULEURS ET OPTIONS.

\*La mensualité ne s'applique qu'au modèle neuf Golf CL, 2 portes, groupe d'options GPA 1995, pour une location de 48 mois. D'autres termes sont aussi offerts. Un versement initial de 750 \$ ou échange équivalent et un dépôt de 300 \$ sont requis au moment de la transaction. Le transport est inclus. Limite de 80 000 kilomètres. Frais de 0,10 \$ le kilomètre additionnel. Sous réserve de l'approbation du crédit. L'offre est valide à partir du 3 juillet et pour une période limitée. Frais d'immatriculation, assurance, préparation et taxes en sus. Le modèle offert peut différer du modèle illustré.

**AUTO STRASSE**  
5905, aut. Transcanadienne  
Ville St-Laurent  
748-6961

La Presse



## Auto-rétro

## La Jaguar XK 120 fait toujours sensation

JACQUES GAGNON

■ C'est surtout le pare-brise, avec son poteau central, qui trahit son âge car la Jaguar XK 120 reste séduisante même si elle a vu le jour à la fin des années 40.

Celle de Léon Fréchon, de Hudson, est une 1953. Il la conduit depuis 15 ans et elle a depuis longtemps dépassé le cap des 100 000 milles (160 000 km). Impossible de préciser davantage car l'odomètre ne fonctionne plus.

Elle dissimule bien ses 40 ans, d'autant plus qu'elle n'a jamais été restaurée, ni même repeinte. Tout est original sur cette voiture et, étonnamment, seul le cuir véritable des sièges affiche une certaine usure. On peut donc présumer qu'elle a toujours été dorlotée.

Monsieur Fréchon explique que sur la route, la XK 120 reste une grande sportive... mais une sportive des années 50. « Ce n'est pas facile à conduire car la direction n'est pas assistée. Ça donne l'impression d'être au volant d'un camion. C'est ce qui explique le diamètre imposant du volant. Et puis les freins ne sont pas tellement bons. Il faut peser fort sur la pédale car, encore là, il n'y a pas de servo. En plus, le premier rapport de la transmission n'est pas synchronisé. »

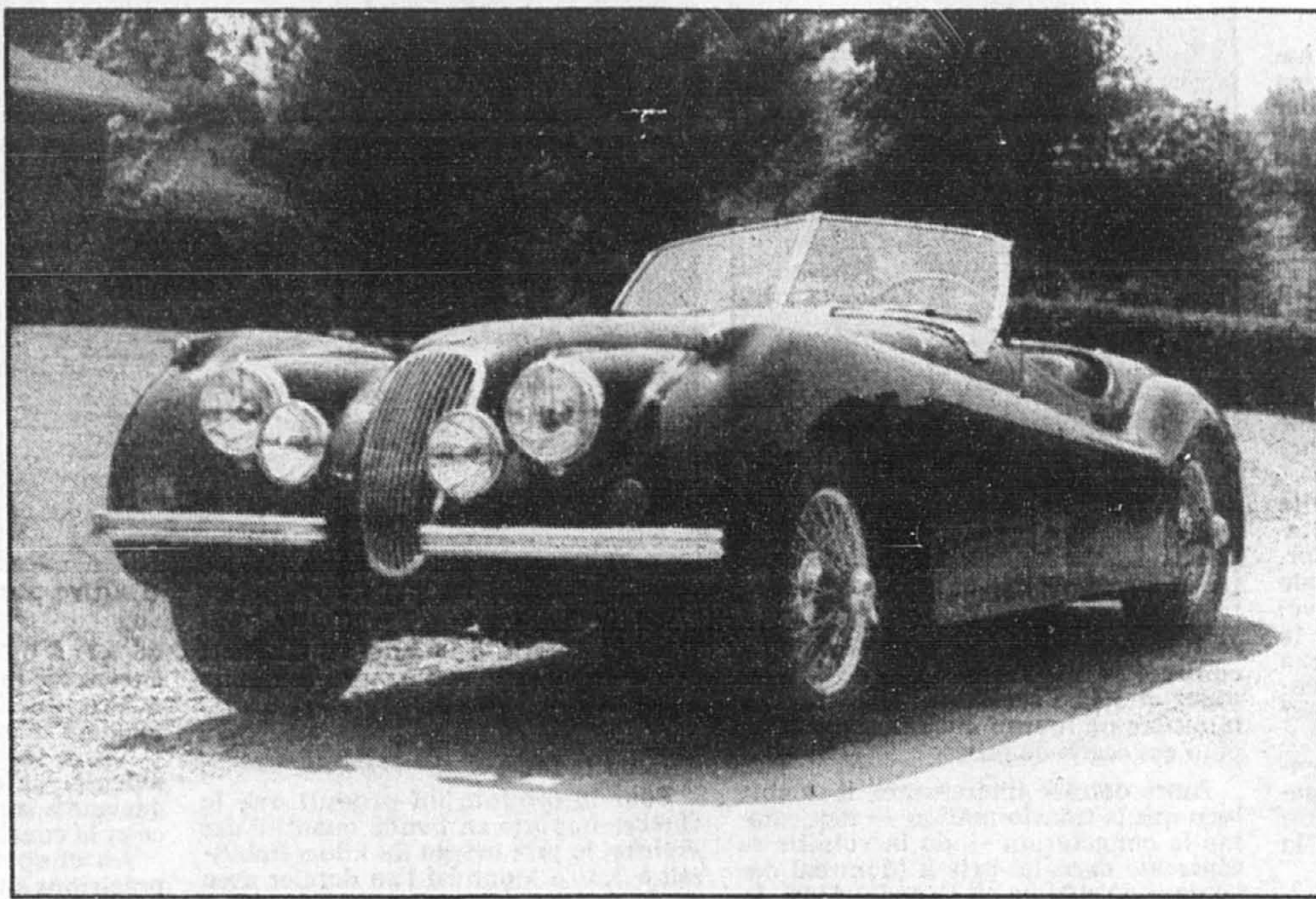
A sa sortie, la XK 120 a fait sensation non seulement par son look mais également par son moteur, tout aussi révolutionnaire avec son double arbre à cames en tête. D'un volume de 3 442 cc (210 pouces cubes), le six cylindres en ligne est alimenté par deux carburateurs et développe 160 chevaux. C'était le moteur le plus puissant en Europe à l'époque.

La production de la XK 120 a débuté en juillet 1949 et s'est poursuivie jusqu'en septembre 1954. La XK 140 a

pris la relève, suivie de la XK 150. Monsieur Fréchon a déjà possédé une 140 de l'année 1956. C'était en 1958 et il en garde un excellent souvenir.

Jaguar a choisi le chiffre 120 pour son nouveau modèle car c'était la vitesse de pointe qu'elle espérait atteindre (192 km/h). L'indicateur de vitesse est d'ailleurs gradué jusqu'à 140 milles à l'heure (224 km/h). La projection était réaliste car le 30 mai 1949 une XK 120 standard était chronométrée à 126 milles à l'heure (202 km/h), à Jabbeke-Aeltre, en Belgique. En enlevant le pare-brise, elle parvenait à atteindre 132,6 milles à l'heure (212 km/h). C'était la vitesse la plus rapide jamais atteinte par une automobile de série sans suralimentation.

Tout cela avec une voiture conçue en catastrophe car Jaguar voulait réaliser un coup d'éclat au Earl's Court Motor Show de l'automne 1948 pour attirer l'attention sur son nouveau moteur. Il n'a fallu que six semaines pour compléter un prototype en aluminium, sur un châssis raccourci de Mark V. Jaguar prévoyait utiliser l'aluminium pour produire la 120 en petite série. L'accueil a surpris même Jaguar qui a dû aban-



Conçue en 1948, la Jaguar XK 120 est toujours un délice pour les yeux.

donner l'aluminium au profit de l'acier pour augmenter la cadence de production afin de satisfaire à la demande. Au total, 240 XK 120 en aluminium sont sorties des chaînes.

Les premières XK 120 étaient des roadsters, c'est-à-dire sans glaces latérales et sans poignées de portes. Pour ouvrir les portières, il faut passer la

main à l'intérieur et tirer sur un cordon. Tout en continuant d'offrir le roadster, Jaguar a ajouté plus tard un coupé et une véritable décapotable. Le roadster reste cependant le plus populaire et le favori des collectionneurs. Il s'est produit au total 12 078 Jaguar XK 120, réparties en 7 631 roadsters, 2 678 coupés et 1 769 décapotables. De ce

nombre, 10 392 sont sorties d'usine avec le volant à gauche.

Il faut entendre Léon Fréchon parler du plaisir de rouler cheveux au vent tout en écoutant la puissante mélodie du moteur. « A 60-65 milles à l'heure elle ronronne. La puissance est toujours là mais il ne faut pas oublier l'âge de la mécanique », raconte-t-il. Elle reste malgré tout une voiture fiable qui l'a transporté sans problème jusqu'à Old Orchard, Ottawa et Québec. Il lui fait parcourir environ 1 000 milles (1 600 km) par été.

Sur la route, les gens klaxonnent à son passage et lui envoient la main. Par contre, les commentaires sont parfois étonnants : « Des jeunes m'ont demandé si c'est une MG ou encore une Corvette. Un individu est même arrivé avec le nom de Studebaker. C'est ma meilleure date. Je présume que s'il avait vu une Studebaker il ne l'aurait pas reconnue non plus... »

Monsieur Fréchon, maintenant à la retraite, a toujours œuvré dans le domaine de l'automobile, ayant possédé quelques garages et un commerce de pièces d'automobiles. Il a déjà occupé le poste de responsable de l'inspection technique des voitures de course dans les belles années du circuit du mont Tremblant. Il a assisté à sa première course à Indianapolis en 1948 et était sur place pour voir Jacques Villeneuve gagner cette prestigieuse épreuve.

## Conseil de la semaine

## Lubrifiez votre auto que diantre !

■ Les propriétaires de voitures qui ont fait plusieurs fois le tour du compteur partagent en commun une même précaution : tous ont changé l'huile du moteur très fréquemment. En effet, un moteur bien lubrifié consomme moins d'essence et s'use beaucoup moins rapidement. De plus, comme la friction est réduite, le moteur tourne à une température moins élevée, ce qui a également pour effet d'influencer positivement la durabilité et la longévité du moteur. Il est également important de prendre en note que les huiles synthétiques, très efficaces, doivent être vidangées aux mêmes intervalles que les huiles naturelles. Enfin, il faut toujours utiliser une huile dont la viscosité est au moins égale à celle que le manufacturier recommande dans le manuel du propriétaire.

## Les phares de jour n'allument pas les Américains

■ Les automobilistes canadiens sont habitués de rouler avec les phares de jour allumés. Au Canada, ces phares sont obligatoires depuis plusieurs années, et la presque totalité des automobilistes sont d'accord pour vanter les mérites de cette mesure.

Mais ce n'est pas tout à fait la même situation chez nos voisins des États-Unis. En effet, non seulement ces phares ne sont pas obligatoires, mais la possibilité qu'ils le deviennent semble provoquer une levée de boucliers... plus particulièrement chez les chroniqueurs automobiles.

En effet, plusieurs chroniqueurs de grandes publications spécialisées ont lancé une campagne de dénigrement contre une telle mesure. Ainsi, Sam Moses, de *Autoweek*, a écrit tout récemment qu'il trouvait cette idée tellement stupide qu'il se préparait à se déguiser en commando pour aller badigeonner de peinture les phares de jour des voitures GM (GM dotera de ce type de phare plusieurs de ses modèles 96).

Selon ce journaliste « éclairé », l'utilisation de phares de jour est une très bonne idée pour les motocyclistes mais c'est une toute autre histoire pour les automobiles. Toujours selon ce « spécialiste », les phares de jour donnent aux conducteurs une certaine assurance qui les rend moins attentifs et les empêche de réagir.

Mister Moses n'est pas le seul à se ridiculiser publiquement par des écrits loufoques. Dans la revue *Automobile*, le prétentieux David E. Davis soutient que cette règle est le fruit « de cerveaux malades » désireux de tuer le plaisir des vrais mordus de la conduite ! Son collègue Brock Yates, de *Car & Driver*, ne veut pas s'en laisser imposer sur le plan de la stupidité puisqu'il a prétendu que cette règle est sans doute la « pire à ne jamais avoir été concoctée ».

Les 72 Heures

## LIQUIDATION

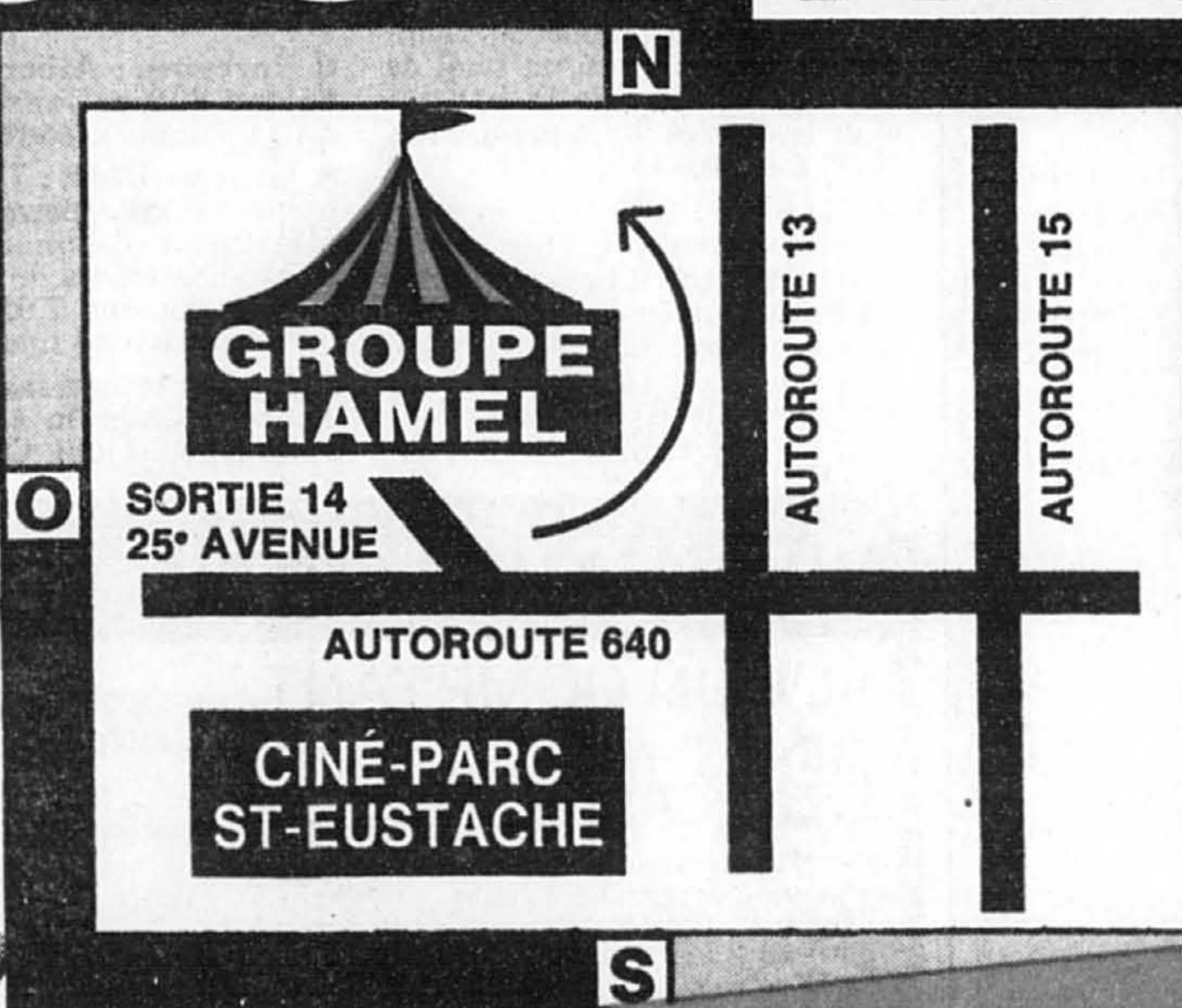
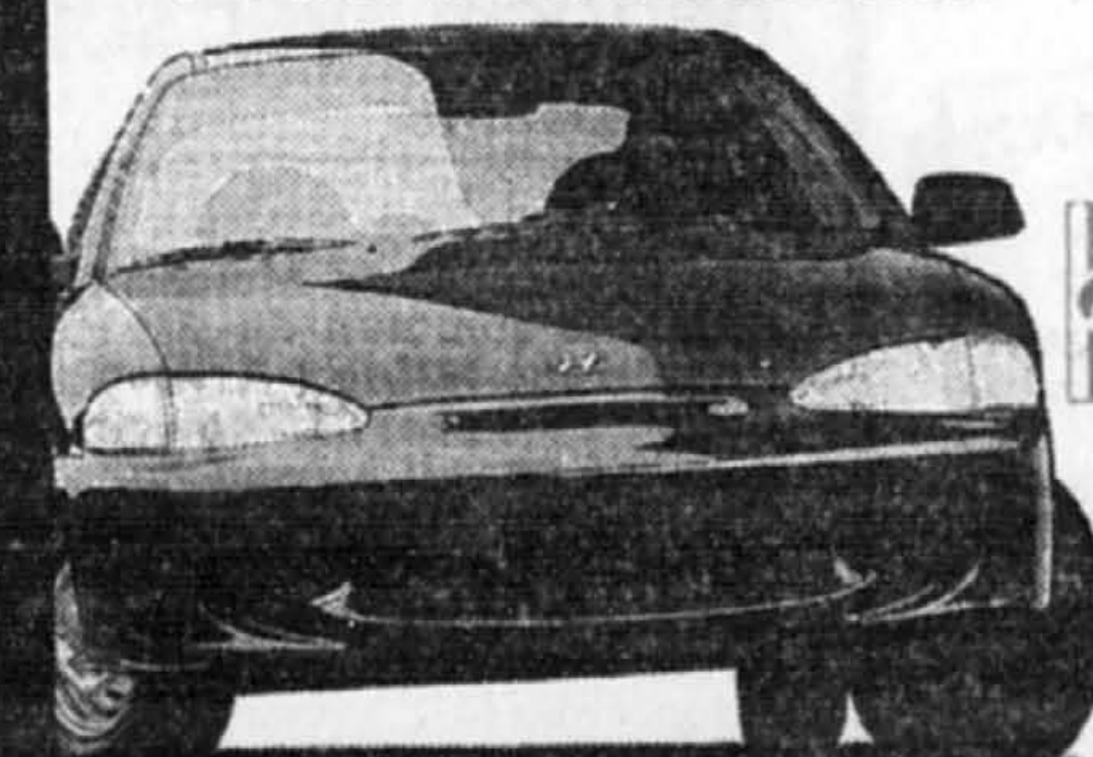
DU GROUPE HAMEL LES 7 - 8 ET 9 AOÛT

UNE SEULE ADRESSE

GRATUIT!

tirage de  
500\$ D'ESSENCEune collaboration de:  
Groupe Hamel et  
Pétroles Belisle & Belisle inc.HAMEL  
NISSAN

TOUTE LA GAMME DES

MAZDA  
HONDA  
ACURA  
HYUNDAI  
NISSAN... AU PRIX QUI  
VOUS CONVIENTRA!HAMEL  
HYUNDAIHAMEL  
HONDAACURA  
PLUSLIQUIDATION  
100  
VOITURES D'OCCASION  
À PRIX  
D'ENCAN\* REMBOURSEMENT DE LA DIFFÉRENCE DES  
VERSEMENTS ENTRE LE TAUX COURANT  
DES BANQUES ET 3,9% POUR LES 12  
PREMIERS VERSEMENTS D'UN FINANCEMENT  
DE 60 MOIS, SUR APPROBATION DE CRÉDIT.

500\$ +

POUR VOTRE ÉCHANGE

TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

CAA-Québec vous conseille

# Quelques trucs pour stationner la voiture

**P**our certains automobilistes, le stationnement est un art ou à tout le moins un intéressant défi à leur habileté, mais pour d'autres, c'est un véritable cauchemar, surtout s'il doit s'effectuer dans une côte.

Nous vous suggérons quelques trucs pour améliorer votre technique ou diminuer votre cauchemar ainsi que pour éviter que votre véhicule soit victime des coups de porte et des éraflures.

### Ce qu'il ne faut pas faire

Il est plus important aujourd'hui de bien se garer car, en plusieurs endroits, les espaces de stationnement s'avèrent plus étroits qu'auparavant. En effet, les concepteurs de terrains de stationnement ont vite réalisé que l'amincissement des automobiles pouvait leur permettre d'augmenter le nombre d'espaces disponibles.

Afin d'éviter de voir vos portes striées d'éraflures, essayez, si vous le pouvez, de stationner à côté d'une voiture à quatre portes. Comme les portes sont plus courtes que sur un véhicule à deux portes, il y a moins de chances qu'elles heurtent les vôtres. Améliorez vos chances de voir votre voiture sortir

exempte d'éraflure en vous garant à côté d'une compacte ou d'une sous-compacte puisqu'elles sont moins larges que les autres catégories.

Mais sachez qu'en tout temps, le meilleur endroit est celui près d'une voiture neuve, ou la plus récente possible, puisque son propriétaire sera tout aussi attentif que vous à se prémunir contre les égratignures. Il faut donc éviter de s'installer à côté d'un véhicule rouillé puisqu'il y a de fortes chances que le propriétaire se soucie peu de l'apparence de son véhicule... et du vôtre.

Autant que faire se peut, vous devriez vous abstenir de stationner derrière une fourgonnette, une mini-fourgonnette ou un camion, étant donné qu'au volant de ces véhicules il n'est pas toujours facile de bien voir derrière et de bien évaluer les distances. Il est par conséquent facile pour ces conducteurs, même si cela n'est pas intentionnel, de reculer sur votre véhicule.

De même le conducteur avisé devra oublier de stationner à une extrémité non protégée d'une rangée. En hiver il peut y avoir de la glace qui fera dérapé un autre véhicule sur le vôtre. De plus, comme la visibilité laisse à dési-

rer aux intersections, il pourrait s'y produire une collision, le ou les véhicules impliqués pourraient frapper le vôtre. Donc si l'extrémité de la rangée ne possède pas un mur en ciment ou en métal ou encore une quelconque protection, évitez cet endroit à tout prix.

### Ce qu'il faut faire

Tout d'abord, à moins que cela ne soit interdit, gardez toujours votre véhicule en reculant. Ainsi non seulement sera-t-il plus facile de sortir mais également de prendre possession de l'espace disponible surtout si celui-ci est étroit : la marche arrière en effet, permet de couper les angles plus carrés puisque le véhicule pivote autour des roues arrière.

Pour reculer et placer sa voiture en ligne droite, il suffit de regarder loin en arrière en prenant un objet ou un point comme cible. Ensuite lorsque vous gardez votre véhicule faites-le toujours en plein milieu de l'espace qui vous est alloué avec la voiture parallèle aux lignes. Ceci a pour but de placer votre automobile aussi loin que possible des véhicules voisins.

**Savoir stationner dans les pentes**  
Le Code de la sécurité routière, à l'article 383, définit très bien comment il faut se stationner dans une pente avec une voiture :

« Tout véhicule routier doit être stationné à au plus 30 cm de la bordure la plus rapprochée de la chaussée et dans le même sens de la circulation, sauf indication contraire de la personne responsable de l'entretien de ce chemin.

« Si le véhicule est stationné dans une pente, le frein d'urgence de ce véhicule doit être appliqué et ses roues avant doivent être orientées de façon à ce que tout déplacement de l'avant du véhicule se fasse vers la bordure la plus rapprochée de la chaussée. »

Donc pour un stationnement en montée, dans une rue à deux sens de circulation, on devrait toujours tourner les roues vers la gauche tandis qu'on les tourne vers la droite dans une rue à sens unique en étant garé du côté gauche. Dans une descente on fait exactement le contraire que ce qu'on vient de mentionner.

Une fois les roues bien braquées, on engage le frein de stationnement tout en gardant le pied sur la pédale de

freins. Ensuite, vous enlevez lentement le pied de la pédale de freins afin de laisser le frein d'urgence immobiliser le véhicule. Après et seulement une fois que vous êtes certain que le frein d'urgence retient la voiture vous placez le levier de vitesses au « P » (boîte automatique) ou en première, en montant, ou en marche arrière en descendant (boîte manuelle).

En repartant vous faites l'inverse, c'est-à-dire que vous embrayez la transmission, après avoir pesé sur la pédale de freins, puis vous enlevez le frein d'urgence.

### Quelques interdictions

Malheureusement, plusieurs automobilistes semblent oublier qu'ils ne peuvent stationner leur véhicule où bon leur semble.

Ainsi, comme nous l'avons mentionné plus haut, le véhicule ne doit pas être à plus de 30 cm (12 pouces) de la bordure de la chaussée. De plus, il est interdit de stationner à moins de cinq mètres (environ 16 pieds) d'un signal d'arrêt, d'une borne d'incendie, d'un poste de police ou de pompiers, d'une intersection, d'un passage à niveau et de piétons.

Toutes nos félicitations à Bob Robitaille, le président du club Voitures anciennes de Granby et organisateur en chef du Granby International. Cet événement est de loin le plus important au Canada et ne cesse d'attirer un nombre sans cesse croissant de visiteurs et d'exposants. De plus, la qualité des voitures anciennes qui sont exposées s'améliore d'année en année. Robert et tout son comité organisateur ont accompli un travail formidable et se promettent d'être encore plus efficaces l'an prochain. D'ailleurs, toutes les personnes présentes ont fait la promesse d'être de retour en 96.

Même en plein milieu de l'été, Gilles Richard de Circuit Mercury aime bien faire d'agréables surprises à ses clients. Il nous en a donné la preuve une autre fois la semaine dernière avec, justement, une vente surprise offrant à ses clients des Mercury Sable GS neuves à des prix presque inédits. Mais Gilles ne devrait pas se limiter à ces largesses et il devrait être en mesure de nous surprendre à plusieurs reprises d'ici la fin de l'été. Quant au principal intéressé, il a été très agréablement surpris par les nouvelles Sable 96 récemment dévoilées.

Michel Rondeau de Rondeau Pontiac Buick Cadillac est un concessionnaire qui sait qu'une saine gestion est le secret de la réussite en plus de pouvoir offrir des voitures de grande qualité. Excellent gestionnaire lui-même, il se déclare chanceux de pouvoir offrir à ses clients de la région de Saint-Luc des voitures d'aussi grande qualité. En plus, il a mis sur pied une structure de fonctionnement qui fait l'envie de ses collègues. Il ne serait donc pas surprenant que cet établissement connaisse une croissance rapide au cours des prochains mois.

Gérard Lebeau, le président du conseil d'administration du Groupe Autostock est un homme d'affaires dont la réputation n'est plus à faire et qui est toujours fort occupé. Par contre, en dépit d'un horaire chargé, il a accepté d'être le président d'honneur du tournoi de golf Yvon Lambert. Ce tournoi se déroulera le 22 août au Club de golf des Deux-Montagnes et les profits iront à la fondation de l'âge d'or du Québec. Compte tenu du sérieux de cette organisation et du prestige de son président d'honneur, cet événement devrait être couronné de succès.



Jean Balthazar est avantageusement connu dans le monde de l'automobile comme étant un représentant des ventes hors pair. C'est pourquoi la direction de Versailles Ford est aussi heureuse de pouvoir annoncer sa nomination à titre de représentant des ventes. Il est certain que l'arrivée d'un professionnel de la trempe de Jean dans la salle de montre va créer de l'action. En effet, si seulement la moitié de ses anciens clients viennent le saluer, il risque d'y avoir de la congestion chez ce concessionnaire. Après tout, après avoir satisfait sa clientèle pendant plus de 30 ans, on ne peut qu'avoir tout un auditoire.

Sylvain LeRoux, le dynamique président de Concordia Auto, est fort heureux de souligner que c'est une Jeep Che-

rooke qui a été utilisée la semaine dernière pour remorquer la voiture de Michael Schumacher, le gagnant du Grand Prix d'Allemagne. Dans un pays réputé pour la qualité de ses voitures comme l'Allemagne, c'est tout à l'honneur des qualités de robustesse de la Cherokee d'avoir été choisie comme voiture de service en piste. Mais Sylvain soutient que ce véhicule est tellement polyvalent qu'il peut tirer son épingle du jeu partout. Compte tenu du nombre de Jeep vendues par son établissement, il est permis de croire que Sylvain en a convaincu plus d'un aux mérites de la marque.

Yves Landry, le président de Chrysler du Canada, est un Québécois qui n'a jamais renié ses origines. Ainsi, ses vacances, il les a passées dans son

chalet de Thetford-Mines en compagnie des membres de sa famille. En voilà un qui n'a pas besoin d'aller passer ses vacances dans des centres de villégiatures huppés à l'atmosphère artificielle. Pour se ressourcer et se détendre, il nous assure qu'il n'y a rien de mieux que de passer quelques jours en famille dans sa région natale. C'est probablement cela le secret de son équilibre et sa force de caractère.

Toujours au chapitre des présidents, Mark Hutchins, le président de Ford du Canada est un homme aux allures déboussolées et dont la bonne humeur est contagieuse. Mais il ne faut pas taxer sa patience trop longtemps. D'ailleurs, un journaliste torontois l'a appris à ses dépens. Pour avoir tenu des propos désobligeants à l'égard de Mark en plus de ridiculiser quelques-uns des modèles Ford, ce scribe a appris que le sympathique président pouvait avoir du caractère. Mais Mark a aussi démontré qu'il est magnanime en déclarant l'incident clos une fois que le journaliste ait eu un sérieux avertissement.

Pierre Spinelli de Fairview Toyota est l'un des membres d'une des plus célèbres famil-

les du monde automobile au Canada. Mais il ne se contente pas de porter le nom de famille, il l'assume entièrement en se révélant un gestionnaire hors pair et un directeur général respecté autant par ses employés que par ses clients. Spinelli, Toyota et satisfaction de la clientèle ont toujours été étroitement associés et ce n'est pas Pierre qui a l'intention de rompre cette équation qui a rendu des centaines de clients heureux.

Un mot pour rappeler que Suzanne Mercier de la Corporation des concessionnaires automobiles de Montréal nous informe qu'il est toujours temps de faire parvenir son application pour le programme de formation d'avisés techniques parrainé par la CCAM. Ce programme s'adresse aux prestataires d'assurance chômage possédant un diplôme d'études secondaires et désireux de travailler dans le service à la clientèle et la vente de services. Les candidats bilingues possédant un minimum de deux années d'expérience reliées au service à la clientèle et la vente de service peuvent faire parvenir le curriculum vitae avant le 9 août à l'attention de Suzanne Mercier, CCAM, 2355, rue Guénette, Ville Saint-Laurent, H4R 2E9.

**GRAND BALAYAGE**  
LES MODÈLES 1995 DOIVENT  
TOUS SORTIR

**PRIX INCROYABLES!!!**

**Rimar**  
AUTOMOBILE RIMAR INC.  
5500, boul. Métropolitain Est  
sortie Lacordaire  
253-4888

**LA VENTE DE GARAGE D'AOÛT**  
C'EST GRAND, GRAND, GRAND

TOUT DOIT SORTIR POUR FAIRE PLACE AUX MODÈLES 1996.

FINANCEMENT SUR PLACE  
TOUS LES ÉCHANGES SONT ACCEPTÉS  
LES AUTOMOBILES

**Popular** MONTREAL  
5441, rue St-Hubert  
Montréal  
Tél.: 274-5471

RABAIS EXCEPTIONNELS

**HONDA** LES TOUTES NOUVELLES  
ACCORD V6 et ODYSSEY  
mini-fourgonnette  
PRIX A PARTIR DE 24 999 \$\*

FINANCEMENT 5,8% DE 24 A 60 MOIS SUR NOS MODÈLES ACCORD et ODYSSEY (sauf L.I.)

CIVIC CX 1995 à partir de 11 495 \$\*

\*Transport, préparation et taxes en sus.

Montréal, 1110, Bleury, 879-1550  
Laval, 266, Labelle, 625-1953

**GAREAU** Notre équipe fait la différence

**mazda** GAGNANT DU PRIX SATISFACTION CLIENTS

**GRANDE VENTE DE LIQUIDATION**

Venez profiter de notre vaste choix d'inventaire à des PRIX DE LIQUIDATION

Nous devons vendre 52 voitures d'ici le 31 août 1995

**PROFITEZ-EN**

**GAREAU** **mazda**

10175, PAPINEAU, MONTRÉAL  
381-3987

14 495 \$\* PRECIDIA RS  
11 995 \$\* PROTÉGÉ «S»  
16 995 \$\* 626 CRONOS

REPORTAGE PUBLICITAIRE  
**TRANSMISSION... D'INFORMATION LA DISPARITION DU FREON**

Le 31 décembre prochain, la production de chlorofluorocarbones (CFC) cessera. Ce qui veut dire que les nouveaux véhicules 1996 bénéficieront d'un climatiseur réfrigéré par une nouvelle substance, le R-134A. Cette dernière, totalement inoffensive pour l'environnement, est disponible sur certains véhicules depuis 1991. Rappelons, qu'à cette époque, son implantation n'a pas été facile. En effet, le R-134A a nécessité des investissements colossaux, en plus d'avoir une incidence importante sur l'esthétique des véhicules qui l'utilisent puisque la configuration du R-134A nécessite un plus grand flux d'air sous le capot, d'où le retour aux calandres ouvertes.

Que se passera-t-il si le climatiseur de votre véhicule fonctionne à l'aide du CFC. D'abord, mentionnons que votre concessionnaire pourra toujours s'approvisionner en CFC jusqu'à épuisement des stocks. Par la suite, il sera possible, pour un certain temps, d'obtenir du CFC recyclé! Mais après?... Les fabricants d'automobiles ont prévu le coup et ont développé un système de conversion. Ce dernier permet d'utiliser du R-134A en lieu et place du CFC. Ces systèmes de conversion sont disponibles auprès de votre concessionnaire et le coût est généralement inférieur à 500 \$ (pièces et main-d'oeuvre).

Pour l'instant, ce ne sont pas tous les fabricants qui proposent un tel système mais l'offre devrait se généraliser dans un avenir prochain. De plus, aussi bien le dire, ces systèmes de conversion ne seront disponibles que pour certains modèles, principalement ceux manufacturés après 1990. Il serait bon de vérifier la disponibilité auprès de votre concessionnaire.

Ce dernier saura vous renseigner aussi sur la possibilité, à long terme, de préserver le CFC pour refroidir l'habitacle de votre voiture.

**BONNE ROUTE!**

LA CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DE MONTRÉAL INC.  
2335, Guénette  
St-Laurent, Qué.  
H4R 2E9

**150 100 GOLF 95 DOIVENT PARTIR**

**Des rabais incroyables.**  
**3,9% sur 24 mois.**  
**Taux de location spécial.**

Profitez de cette offre unique pour un temps limité.

**SEULEMENT CHEZ:**

**Automobiles E. Lauzon**  
1384, boulevard Labelle, Blainville  
Tél.: 430-1460  
Sortie 25 de l'autoroute des Laurentides, tournez à gauche sur Curé-Labelle.

Un peu de danse...

participation petit train va loin



TRANSPORT ET VÉHICULES AUTOMOBILES

AUTOBARNES AUTOBARNES

MAZDA Protège DX 91, out. 64955... MAZDA Protège LX 91, out. 64955... MAZDA Protège LX 91, out. 64955...

MAZDA 323 LX 90, out. 64955... MAZDA 323 LX 90, out. 64955... MAZDA 323 LX 90, out. 64955...

MAZDA 323 LX 90, out. 64955... MAZDA 323 LX 90, out. 64955... MAZDA 323 LX 90, out. 64955...

MAZDA 323 LX 90, out. 64955... MAZDA 323 LX 90, out. 64955... MAZDA 323 LX 90, out. 64955...

MAZDA 323 LX 90, out. 64955... MAZDA 323 LX 90, out. 64955... MAZDA 323 LX 90, out. 64955...

MAZDA 323 LX 90, out. 64955... MAZDA 323 LX 90, out. 64955... MAZDA 323 LX 90, out. 64955...

MAZDA 323 LX 90, out. 64955... MAZDA 323 LX 90, out. 64955... MAZDA 323 LX 90, out. 64955...

MAZDA 323 LX 90, out. 64955... MAZDA 323 LX 90, out. 64955... MAZDA 323 LX 90, out. 64955...

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

-BROSSIOT Gauthier Jeanne D'arc... -LEFEBVRE Maurice... -LINDSAY (Jean) St-Bruno...

MERCI MON DIEU Dites 9 fois je vous salue Marie... MERCI MON DIEU Dites 9 fois je vous salue Marie...

TRANSPORT ET VÉHICULES AUTOMOBILES AUTOBARNES

555 AUTOSCAMIONS ANTIQUES ET DE COLLECTION... 565 ACHAT, VENTE, LOCATION, ÉCHANGE... 567 ENTRETIEN ET REPARATIONS...

LOISIRS ET VÉHICULES RÉCREATIFS 655 MOTOCYCLETTES... 658 BATEAU-MOTEUR, YACHTS, VOLIERS...

AUTO STRASSE VOLKS ACHAT ACHAT... AUTO STRASSE VOLKSWAGEN GTI 95, noir...

PROPOSITIONS D'ACHATS 710 OCCASIONS D'AFFAIRES... 710 OCCASIONS D'AFFAIRES...

ETES-VOUS OBSERVATEUR? 710 OCCASIONS D'AFFAIRES... 710 OCCASIONS D'AFFAIRES...

NECROLOGIE

GERMAIN, Rita À Laval, le 6 août 1995... LUCAS, Gérard À Montréal, le 5 août 1995...

HAZEL, Germaine À Montréal, le 5 août 1995... BRUCK, Zeno À l'hôpital Reddy Memorial, le 4 août 1995...

LEFEBVRE, Maurice À Montréal, le 3 août 1995... LINDSAY, Jean De St-Bruno, le 5 août 1995...

LEFEBVRE, Maurice À Montréal, le 3 août 1995... LINDSAY, Jean De St-Bruno, le 5 août 1995...

LEFEBVRE, Maurice À Montréal, le 3 août 1995... LINDSAY, Jean De St-Bruno, le 5 août 1995...

LEFEBVRE, Maurice À Montréal, le 3 août 1995... LINDSAY, Jean De St-Bruno, le 5 août 1995...

LEFEBVRE, Maurice À Montréal, le 3 août 1995... LINDSAY, Jean De St-Bruno, le 5 août 1995...

LEFEBVRE, Maurice À Montréal, le 3 août 1995... LINDSAY, Jean De St-Bruno, le 5 août 1995...

La Fondation Canadienne du Requin

La hausse du coût des permis de pêche nuira surtout aux

Le projet fédéral visant à augmenter le coût des permis de pêche pourrait nuire avant tout aux petits pêcheurs...

Un pèlerinage de 300 km!

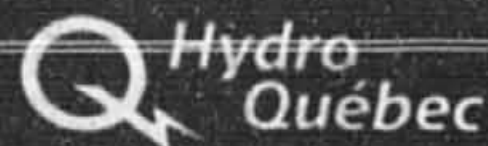
Les pêcheurs feraient en fonction de la valeur de leurs prises. On évalue à 40 millions la part qui proviendrait des pêcheurs commerciaux...

Le projet fédéral visant à augmenter le coût des permis de pêche pourrait nuire avant tout aux petits pêcheurs...

Le projet fédéral visant à augmenter le coût des permis de pêche pourrait nuire avant tout aux petits pêcheurs...

« Finalement, mon compagnon marcher à du quitter en cours de route et j'ai fait le trajet tout seul », avoue l'étudiant en histoire de 21 ans.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS



Appel d'offres

pour 14 h, heure de Montréal

EHY.54572.A le mardi 22 août 1995 Région Richelieu Secteur Ozias-Leduc

Construction de canalisations souterraines et de puits d'accès

Projet: Rues Ste-Marie, St-Jacques et Ste-Catherine à Saint-Constant

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Envergure du projet: 600 000 \$

Prix du d.a.o.: 50 \$ Pour renseignements par télécopieur: (514) 840-4811

ABR.50124.A le mardi 29 août 1995

Réfection de toitures et travaux de mécanique connexes pour six différents bâtiments

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec et membre de l'AMCQ

Envergure: 50 000 \$ Laval: 100 000 \$ St-Léonard: 75 000 \$ Montréal: 200 000 \$ Ste-Julie: 150 000 \$ Dorval: 200 000 \$

Prix du d.a.o.: 100 \$ Pour renseignements par télécopieur: (514) 840-3490

NPD.50837.A le mardi 29 août 1995

Fourniture et installation d'une salle blanche classe 1000 (M4.5) pour utilisation avec le béryllium

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Envergure du projet: 100 000 \$

Prix du d.a.o.: 25 \$

Note et avis important CBH50007.A

Ce document peut aussi être consulté sur rendez-vous à l'adresse suivante: Hydro-Québec, Centrale de Beauharnois, Roulotte de chantier 14-T-08, 80, boul. Edgar-Hébert Melochville (Québec) J6N 1W5

Une visite des lieux et une séance d'information seront tenues le mardi 22 août 1995 à 10 h 00, à la Centrale Beauharnois. Cette visite et cette séance d'information sont obligatoires pour soumissionner.

Le montant du document d'appel d'offres (d.a.o.) ou de propositions est non remboursable et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

Garantie de soumission: 10 % du montant total. La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone et de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Le document d'appel d'offres ou de propositions peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à l'endroit suivant: Hydro-Québec, Direction Acquisition, 800, boul. de Maisonneuve est, 2e étage, bureau 2-007, Montréal (Québec) H2L 4M8

Pour renseignements: (514) 840-4903 Ce document peut être également consulté aux 8 centres d'acquisition régionaux d'Hydro-Québec entre 8h et 12h et entre 13h et 16h.

Pour renseignements relatifs à la vente des documents: Téléphone (514) 840-4903



GOLF MUNICIPAL DE LONGUEUIL

LE PARCOURS DU CERF

APPEL D'OFFRES

DATE D'OUVERTURE: 28 AOÛT 1995 À 11H

PROJET: Construction de neuf (9) trous de golf Golf Municipal de Longueuil - Parcours du Cerf

SOUSSION NO: AGA-9502

QUANTITÉS APPROXIMATIVES

- Construction de neuf (9) trous de golf
Creusement de trois (3) lacs artificiels
Fourniture et pose d'un système d'irrigation
Fourniture et pose de 2 650 M.L. de tuyau en polyéthylène (de 200 à 375 mm de diamètre)

Le soumissionnaire devra avoir lui-même construit au moins trois (3) parcours de golf de 18 trous y compris les travaux d'irrigation pour se rendre éligible à l'obtention du contrat.

Une visite collective du site du projet aura lieu le 10 août 1995 à 16 heures. Les documents pourront être obtenus contre le paiement de 100 \$, taxes incluses, non remboursable pour chaque exemplaire complet du projet; ce paiement doit être effectué par argent comptant, chèque visé, ou mandat émis à l'ordre de Association Agaparc.

Les soumissions doivent être rapportées EN TROIS (3) EXEMPLAIRES avant 11 heures au:

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, 2500, BOUL. FERNAND-LAFONTAINE, LONGUEUIL (QUÉBEC) J4N 1M5

Seront ouvertes le 28 août 1995 à 11 heures dans la salle de conférence du 2500, boul. Fernand-Lafontaine à Longueuil (Québec).

Pour tous renseignements supplémentaires, communiquer avec l'architecte du projet, Graham Cook & Ass. Inc. au (514) 697-5686 ou monsieur Yvon Beauchamp, du Parcours du Cerf au (514) 468-1142.

Association Agaparc se réserve le droit de rejeter toute soumission et n'encourt aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

Le directeur général André Létourneau

Défense nationale National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR GARNISON DE L'ESTRIE (FARNHAM) QUÉBEC

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit aux champs de tir de la Garnison de l'Estrie jusqu'à nouvel ordre.

Ce champ de tir se trouve sur une propriété du MDN, située à l'intérieur de la Garnison de l'Estrie, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2.8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé des champs de tir en s'adressant au Chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone de la Garnison indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE Sous-ministre Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA 17630-77



APPEL D'OFFRES

PROJET 95-19 ET 95-20

PULVÉRISATION DE PAVAGES, BÉTON BITUMINEUX ET TROTTOIRS RUE BOULLÉ ET BOULEVARD L'HEUREUX

La Ville de Beauceville demande des soumissions pour des travaux de réfection qui consistent à effectuer une pulvérisation des pavages existants (7 000 m²), démolir des sections de trottoirs, reprofiler les fondations de rues, construire les sections de trottoirs (700 m. lin.) et poser deux couches de béton bitumineux dans les rues citées en titre, environ 2 700 tonnes. Cet appel d'offres a paru dans le journal Constructo le 26 juillet 1995, mais la date d'ouverture des soumissions est changée.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les plans et devis au comptoir de Copie-Bel Inc. au 253, rue Brébeuf, Beauceville (Québec) J3G 5E7, tél.: (514) 464-1397, du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h, moyennant un dépôt non remboursable de 100 \$. Ce dépôt sera en argent comptant, ou sous forme de chèque visé à l'ordre de Robert Bérubé Inc. Expert-Conseils (514) 464-8563.

Les soumissions, dans des enveloppes scellées et identifiées seront reçues au bureau de l'assistant greffier Me Sylvie Piéard, Ville de Beauceville, 777, boul. Laurier, Beauceville (Québec) J3G 4S9, jusqu'au mercredi 23 août 1995 à 11 heures, pour être ouvertes publiquement aussitôt après l'heure de tombée.

Ne seront considérées que les soumissions complètes sur les formules préparées et fournies par les Experts-Conseils à ceux qui en auront fait la réquisition pour eux-mêmes, et qui seront accompagnées d'un chèque visé payable à la Ville de Beauceville, ou d'une garantie de soumission émise par une compagnie de caution reconnue, d'une valeur égale à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La Ville de Beauceville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucuns frais et obligations d'aucune sorte envers les soumissionnaires. Sylvie Piéard, assistant-greffier Ville de Beauceville



APPEL D'OFFRES

PROJET 95-04

2e APPEL D'OFFRES ÉGOUT PLUVIAL, TROTTOIRS PULVÉRISATION DE PAVAGES ET BÉTON BITUMINEUX BOULEVARD L'HEUREUX ET RUE ST-JEAN-BAPTISTE

À cause d'un vice de procédure occasionné par la loi #68, la Ville de Beauceville refait une demande de soumissions pour des travaux de réfection qui consistent à effectuer une pulvérisation des pavages existants, construire un égout pluvial (500 m. lin.), reprofiler les fondations de rues, construire un trottoir (500 m. lin.) et poser deux couches de béton bitumineux dans les rues citées en titre, pour une longueur approximative de 2,8 kilomètres.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les plans et devis au comptoir de Copie-Bel Inc. au 253, rue Brébeuf, Beauceville (Québec) J3G 5E7, tél.: (514) 464-1397, du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h, moyennant un dépôt non remboursable de 100 \$. Ce dépôt sera en argent comptant, ou sous forme de chèque visé à l'ordre de Robert Bérubé Inc. Expert-Conseils (514) 464-8563.

Les soumissions, dans des enveloppes scellées et identifiées seront reçues au bureau de l'assistant greffier Me Sylvie Piéard, Ville de Beauceville, 777, boul. Laurier, Beauceville (Québec) J3G 4S9, jusqu'au mercredi 23 août 1995 à 11 heures, pour être ouvertes publiquement aussitôt après l'heure de tombée.

Ne seront considérées que les soumissions complètes sur les formules préparées et fournies par les Experts-Conseils à ceux qui en auront fait la réquisition pour eux-mêmes, et qui seront accompagnées d'un chèque visé payable à la Ville de Beauceville, ou d'une garantie de soumission émise par une compagnie de caution reconnue, d'une valeur égale à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La Ville de Beauceville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucuns frais et obligations d'aucune sorte envers les soumissionnaires. Sylvie Piéard, assistant-greffier Ville de Beauceville



APPEL D'OFFRES

PROJET 95-18

RÉFECTION D'ÉGOUTS PULVÉRISATION DE PAVAGES, BÉTON BITUMINEUX ET TROTTOIRS RUE BRODEUR

La Ville de Beauceville demande des soumissions pour des travaux de réfection qui consistent à effectuer une pulvérisation des pavages existants (3 300 m²), reconstruire l'égout unitaire de 300 et 375 mm (370 m. lin.), démolir les trottoirs, refaire la fondation de rue, construire les trottoirs (700 m. lin.) et poser une couche de béton bitumineux, environ 400 tonnes. Cet appel d'offres a paru dans le journal Constructo le 26 juillet 1995, mais la date d'ouverture des soumissions est changée.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les plans et devis au comptoir de Copie-Bel Inc. au 253, rue Brébeuf, Beauceville (Québec) J3G 5E7, tél.: (514) 464-1397, du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h, moyennant un dépôt non remboursable de 80 \$. Ce dépôt sera en argent comptant, ou sous forme de chèque visé à l'ordre de Robert Bérubé Inc. Expert-Conseils (514) 464-8563.

Les soumissions, dans des enveloppes scellées et identifiées seront reçues au bureau de l'assistant greffier Me Sylvie Piéard, Ville de Beauceville, 777, boul. Laurier, Beauceville (Québec) J3G 4S9, jusqu'au mercredi 23 août 1995 à 11 heures, pour être ouvertes publiquement aussitôt après l'heure de tombée.

Ne seront considérées que les soumissions complètes sur les formules préparées et fournies par les Experts-Conseils à ceux qui en auront fait la réquisition pour eux-mêmes, et qui seront accompagnées d'un chèque visé payable à la Ville de Beauceville, ou d'une garantie de soumission émise par une compagnie de caution reconnue, d'une valeur égale à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La Ville de Beauceville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucuns frais et obligations d'aucune sorte envers les soumissionnaires. Sylvie Piéard, assistant-greffier Ville de Beauceville



APPEL D'OFFRES

PROJET 95-07

2e APPEL D'OFFRES REVÊTEMENT BITUMINEUX TROTTOIRS ET BORDURES DE BÉTON RUES GALVIN, GRENÉ, GALILÉE, LAPOINTE, ARAGON ET AUTRES

À cause d'un vice de procédure occasionné par la loi #68, la Ville de Beauceville refait une demande de soumissions pour des travaux de pavage trottoirs et/ou bordures de béton, selon les quantités suivantes:

- Béton bitumineux 1 900 l.m.
Trottoirs 300 m. lin.
Bordures 700 m. lin.

Trottoirs à démolir et reconstruire en petites sections sur diverses rues 3 000 m. lin. Les entrepreneurs peuvent se procurer les plans et devis au comptoir de Copie-Bel Inc. au 253, rue Brébeuf, Beauceville (Québec) J3G 5E7, tél.: (514) 464-1397, du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h, moyennant un dépôt non remboursable de 100 \$. Ce dépôt sera en argent comptant, ou sous forme de chèque visé à l'ordre de Robert Bérubé Inc. Expert-Conseils (514) 464-8563.

Les soumissions, dans des enveloppes scellées et identifiées seront reçues au bureau de l'assistant greffier Me Sylvie Piéard, Ville de Beauceville, 777, boul. Laurier, Beauceville (Québec) J3G 4S9, jusqu'au mercredi 23 août 1995 à 11 heures, pour être ouvertes publiquement aussitôt après l'heure de tombée.

Ne seront considérées que les soumissions complètes sur les formules préparées et fournies par les Experts-Conseils à ceux qui en auront fait la réquisition pour eux-mêmes, et qui seront accompagnées d'un chèque visé payable à la Ville de Beauceville, ou d'une garantie de soumission émise par une compagnie de caution reconnue, d'une valeur égale à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La Ville de Beauceville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucuns frais et obligations d'aucune sorte envers les soumissionnaires. Sylvie Piéard, assistant-greffier Ville de Beauceville



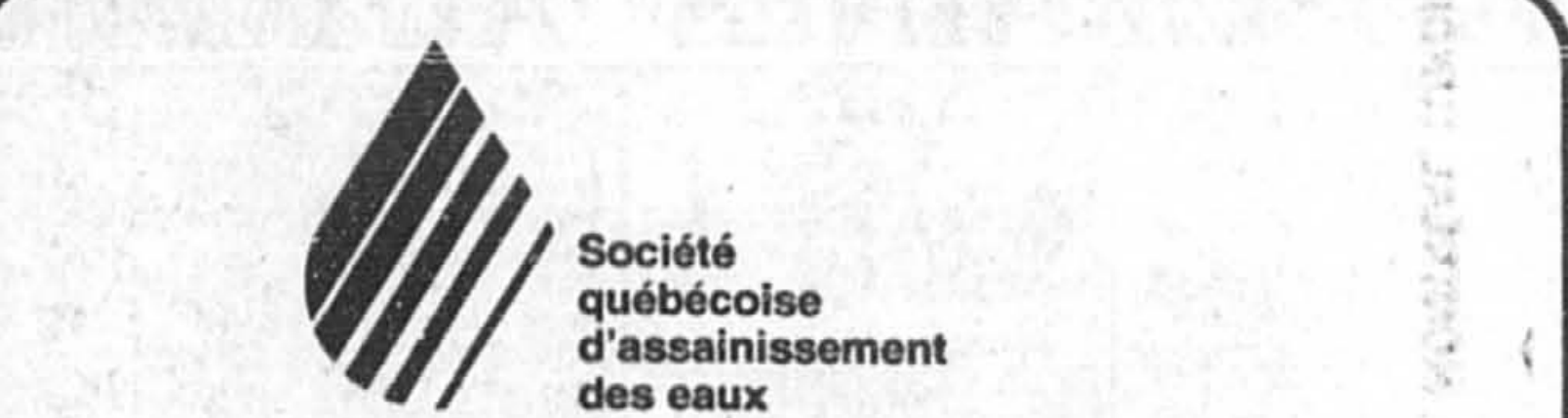
AVIS LÉGAL

Prenez avis de la clôture de l'inventaire de la succession de Dorothy Percival, anciennement résidente de la ville de Westmount, dans la province de Québec, décédée le 7 février 1995. Cet inventaire peut être consulté au bureau du liquidateur corporatif, la Société Canada Trust, attention: Ivan Woo, 999, boul. de Maisonneuve O., Montréal, Québec H3A 3L4.



AVIS LÉGAL

Prenez avis de la clôture de l'inventaire de la succession de Ian F. Jones, anciennement résident de la ville de Dorval dans la province de Québec, décédé le 7 février 1995. Cet inventaire peut être consulté au bureau du liquidateur corporatif, la Société Canada Trust, attention: Ivan Woo, 999, boul. de Maisonneuve O., Montréal, Québec H3A 3L4.



Travaux dans la ville de Boisbriand Comté de Groulx Appel d'offres no: 0007-40-02-41-42

Travaux consistant à l'ajout d'un système de pompage d'appoint et d'un émissaire pluvial à la station d'épuration et travaux d'amélioration et d'automatisation du déversoir Chapais.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 25H, rue de Lauzon, Boucherville (Québec) J4B 1E7 Tél.: (514) 449-4224.

PRIX: 75,00\$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAÉ.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Boisbriand; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; SQAÉ à Boucherville.

VISITE DES LIEUX: Une visite des lieux est prévue le jeudi 17 août 1995 à 08h30.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Boisbriand: a/s Me Lucie Mongeau, greffière, 940, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand (Québec) J7G 2J7. Le: mardi 29 août 1995 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION: Cautionnement .....(30 000,00 \$) ou chèque visé ou autre .....(15 000,00 \$)

N.B.: «autre» signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Jacques Boulet - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario, ou au Nouveau-Brunswick, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la SQAÉ sont admises à soumissionner.

La SQAÉ ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc. Secrétaire, Directeur contrats et transactions immobilières

P 07-08-95

Appels d'offres



Service des parcs, jardins et espaces verts

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec) H2Y 1C6, pour:

Soumission: 6600 Description: Parc du Mont-Royal, aménagement de chemins et sentiers dans les secteurs Piedmont et côte Placide

Date d'ouverture: le 16 août 1995 Soumission: 6607 Description: Parc Jeanne-Mance, réfection de six courts de tennis

Date d'ouverture: le 16 août 1995 Soumission: 6608 Description: Parc Gadois, réfection d'un terrain de balle

Date d'ouverture: le 16 août 1995 Soumission: 6598 Description: Parc du Mont-Royal, aménagement du belvédère Camilien-Houde

Description: Parc du Mont-Royal, aménagement du belvédère Camilien-Houde Caution exigée: 110 000 \$

Date d'ouverture: le 21 août 1995 Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres, à compter du 7 août, pour les soumissions no 6600, 6607 et 6608 et à compter du 9 août 1995, pour la soumission no 6598 en s'adressant aux bureaux du Service des parcs, jardins et espaces verts, 2155, boulevard Pie-IX, dans le hall d'entrée, contre un paiement de 30 dollars (30 \$) non remboursable et de 85 dollars (85 \$) non remboursable pour le devis normalisé en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal. Pour de plus amples renseignements: 872-1473.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, au bureau R.005 au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. Montréal, le 2 août 1995. Le greffier Léon Laberge

Appels d'offres



Service des travaux publics

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures, à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour:

Soumission: 9520 Description: 8 contrats de déneigement 1995-2000

Date d'ouverture: le 23 août 1995 Un chèque visé ou une lettre de garantie irrévocable au montant de 27 000 \$ devra accompagner chaque soumission.

Soumission: 9521 Description: 20 contrats de transport de neige 1995-1996

Date d'ouverture: le 28 août 1995 Un chèque visé ou une lettre de garantie irrévocable au montant de 10 000 \$ devra accompagner chaque soumission.

Documents disponibles au Service des travaux publics Division technique du déneigement 11975, rue Victoria, Pointe-aux-Trembles (872-5760)

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres à compter du 7 août 1995, contre un dépôt de 65 \$ (non remboursable) en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, au bureau R.005 au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. Montréal, le 2 août 1995. Le greffier Léon Laberge

Appel d'offres



Service des immeubles Division de la construction

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures, à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour:

Soumission: 5838 - Index : B-5244-01 Description: Mise aux normes 93-95 Phase II Garage Madison Divers travaux de réfection

Date d'ouverture: Le 23 août 1995 Un chèque visé ou un cautionnement de 45 000 \$ est requis.

Un dépôt de 120 \$ remboursable (sauf à l'adjudicataire) est exigé pour l'obtention des documents d'appel d'offres. Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres ou consulter sur place dans la salle mise à leur disposition en s'adressant à

compter du 7 août 1995 au Service des immeubles, 385, rue Sherbrooke Est, rez-de-chaussée. Tout dépôt doit être en argent comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal. Informations: 872-0187.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, au bureau R.005 au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. Montréal, le 2 août 1995. Le greffier Léon Laberge